F. 443

55158
F443

DISSERTATION

SUR UN TRAITÉ

DE CHARLES LE BRUN,

CONCERNANT

LE RAPPORT DE LA PHYSIONOMIE HUMAINE

AVEC CELLE DES ANIMAUX;

OUVRAGE

ENRICHI DE LA GRAVURE DES DESSINS

TRACÉS POUR LA DEMONSTRATION

DE CE SYSTÈME.

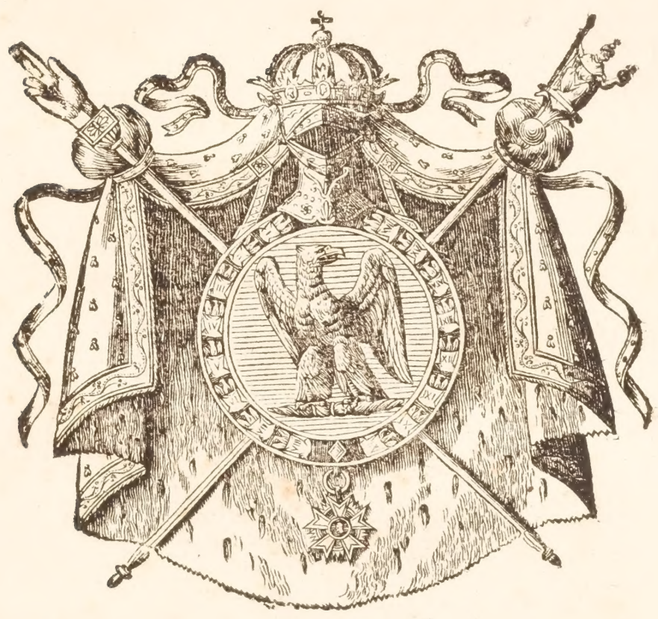

PARIS,

A LA CALCOGRAPHIE DU MUSÉE NAPOLEON.

DE L'IMPRIMERIE DE L. P. DUBRAY, IMPRIMEUR DU MUSÉE NAPOLÉON, RUE VENTADOUR.

1806.

DISSERTATION.

En livrant à la gravure les dessins que Le Brun avait faits pour démontrer le rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux, le Directeur général du Musée Napoléon n'a eu d'autre but que de rendre public l'ouvrage d'un homme célèbre. Ce recueil eût sans doute piqué davantage la curiosité, s'il eût été accompagné du discours que Le Brun avait composé sur ce sujet, et qu'il prononça dans une des conférences qui se tenaient à l'Académie de Peinture; mais malheureusement toutes les recherches pour le trouver ont été inutiles. On lit cependant dans le procès-verbal de la séance du 28 mars 1671, tenue en présence de M. Colbert : « M. Le Brun a fait le rapport de sa » dernière conférence sur la physionomie, et présenté toutes les diverses » démonstrations qu'il en a dessiné, soit de têtes d'animaux, soit de celles » des hommes, faisant remarquer les signes qui marquent leurs inclinations » naturelles, sur quoi mondit Seigneur Colbert a témoigné beaucoup de » satisfaction et s'est retiré. »

Parmi les manuscrits qui appartenaient à l'Académie de Peinture, et qui sont aujourd'hui sous la garde de M. Renou, surveillant et secrétaire de l'École spéciale des Beaux-Arts, il se trouve un recueil de notes historiques sur MM. Seguier, De Charmois, Le Brun, etc. Elles sont attribuées à M. Henri Van-Hulst, amateur honoraire, mort en 1754. L'une d'elles porte que la conférence de Le Brun sur la physionomie ne se trouvait plus alors parmi celles conservées à l'Académie. Cependant plusieurs auteurs contemporains parlent avec tant de certitude de l'existence de ce traité, qu'il ne sera point hors de propos de rechercher la cause de sa disparition.

En 1667, Félibien avait été chargé par M. Colbert de recueillir les conférences de l'Académie, de les rédiger et de les mettre au jour. Il devait en recevoir les matériaux du secrétaire; et, en sa qualité de Conseiller honoraire, il avait le droit d'assister aux séances publiques et particulières. Le Brun, pour seconder les vues du Ministre, avait proposé, ou pour mieux dire, avait

fait prendre plusieurs arrêtés qui devaient en apparence assurer l'exécution de cet ordre; chaque membre était obligé de remettre entre les mains du secrétaire la copie du discours qu'il prononcerait à l'ouverture de la conférence, pour être datée, paraphée et conservée dans les archives.

Toutes ces précautions furent inutiles, et l'on ignore aujourd'hui si à la mort de l'historiographe des bâtimens du Roi, la minute du Traité de Le Brun qui avait pu lui être confiée a été perdue pour l'Académie, ou si les arrêtés du Ministre ne reçurent pas leur pleine et entière exécution.

Plusieurs membres peu satisfaits de la rédaction des conférences que Félibien avait mis au jour en 1669, témoignèrent à M. Colbert leur mécontentement sur les méprises qui s'y étaient glissées. Mais prévenu par MM. Dumets et Perrault en faveur de cet écrivain, ce Ministre se contenta d'ordonner que l'imprimé serait examiné par l'Académie pour corriger les fautes qui pourraient s'y trouver, et qu'à l'avenir le Rédacteur ne ferait point imprimer d'ouvrage sur les conférences sans l'avoir soumis à l'Académie, qui l'examinerait de nouveau dans les séances particulières.

C'est peut-être à cette mésintelligence entre l'Académie et Félibien, qu'il faut attribuer la perte d'une partie de ces discours qui devaient au moins être curieux, si tous n'étaient pas utiles, et l'on présume que Henri Testelin ne fut pas entièrement étranger à ces tracasseries.

Henri Van-Hulst, dans ses mémoires manuscrits sur l'histoire de l'Académie Royale de Peinture, en rendant compte des différents qui s'élevèrent entre elle et la Jurande des maîtres Peintres, rapporte que Testelin, pour éloigner des assemblées, par l'ennui et la honte de leur ignorance, les jurés et les forcer à la retraite, avait imaginé d'y faire tenir des conférences sur les principes qui constituent les Arts. En sa qualité de secrétaire, ce professeur avait le droit d'en rédiger le résumé; cependant, sous un prétexte spécieux, M. Colbert, comme on l'a déjà dit, en avait chargé Félibien, historiographe des bâtimens du Roi. Il ne faut donc pas être étonné si l'Académie, blessée de la prépondérance des agens du Ministre dans la police intérieure de son établissement, se montra peu portée vers ces exercices scientifiques, et si convenant fréquemment du sujet qui devait être traité à la séance suivante, on la vit très-rarement s'en occuper au jour indiqué.

Cependant le 16 février 1675, Testelin annonce à l'Académie, qu'il s'applique à recueillir des pensées sur l'exercice de la Peinture, dont il compose des *tables de préceptes*. Il les soumet à l'assemblée pour en obtenir ses avis et sa protection, « si toutefois, ajoute-t-il, quelqu'un veut le » prévenir dans l'exécution de son projet. » Sa demande est agréée; il lit dans la même séance sa table de préceptes sur le trait, et le 16 juin de la même

année, celle sur l'expression; en 1680, il met au jour son livre, et le dédie à Le Brun. Après avoir rappelé au premier Peintre que c'est sous ses auspices et par ses conseils qu'il a entrepris de résumer dans ses tables les conférences de l'Académie, il ajoute : « C'est aussi ce qui me persuade, Monsieur, que » vous leur accorderez la protection de votre nom illustre, et que vous » trouverez bon que ces préceptes passent au public comme des avant-coureurs » des excellens ouvrages que vous lui préparez. »

Le Brun s'était donc réservé le droit de les mettre au jour; et tout le monde sait que ce ne fut qu'après sa mort, qu'Etienne Picard et Sébastien Le Clerc firent chacun paraître, en partie, son Traité des Passions. Si celui sur la physionomie n'a point été publié, la suite de ce mémoire pourra démontrer que cet habile homme voulut en soustraire la connaissance à ses ennemis, quand il s'apperçut des applications malignes qu'ils en pourraient faire.

Il parut à la vérité, en 1696, une nouvelle édition de l'ouvrage de Testelin, augmentée de discours académiques, qui sont le résumé de plusieurs conférences. Dans le troisième, qui accompagne la Table de préceptes sur l'expression, il parle vers la fin, de différentes opinions sur le rapport de la figure humaine avec celle des animaux. Mais ce qu'il en dit paraît être plus le souvenir d'observations recueillies à la hâte, que l'extrait de la dissertation de Le Brun. D'ailleurs cet ouvrage ne fut imprimé à Paris, que dans l'année qui suivit la mort de Testelin; et si le libraire ne l'a point grossi d'augmentations faites par des mains étrangères, l'on peut présumer que ce Peintre, expulsé de l'Académie en 1681, et obligé de se retirer en Hollande parce qu'il était de la religion prétendue réformée, avait perdu les occasions et les moyens de donner à son livre la perfection que lui-même ne pouvait puiser que dans les entretiens et les manuscrits de ceux avec qui ses relations avaient dû s'affaiblir.

Privé des lumières qu'on espérait obtenir des manuscrits de l'Académie, des recueils de Félibien et de Testelin, il faudra se contenter de la lueur incertaine que les écrits de Nivelon pourront seuls nous procurer. Cet élève de Le Brun assure que son maître n'a laissé aucun manuscrit sur ce sujet, mais qu'il lui a fait part, en y travaillant, du plan qu'il avait formé, et des observations d'après lesquelles il avait bâti son système. Pour ne pas laisser tomber dans l'oubli cet ouvrage curieux, ce disciple reconnaissant en a consigné des fragmens dans les mémoires qu'il a dressés sur la vie et les ouvrages de cet homme célèbre. Ils sont précédés d'une dédicace à Louis XIV, et n'ont pas été imprimés. La seule copie qui en existe peut-être, et qu'on a pu consulter, est tellement remplie d'omissions, de contre-sens et même de fautes contre la langue, qu'elle fait naître plus de regrets qu'elle ne satisfait

la curiosité. En louant le zèle estimable de Nivelon, on est obligé d'avouer que ses moyens sont au-dessous de l'entreprise.

Ce sera donc avec circonspection qu'on extraira quelques notions de cet ouvrage, et qu'on produira quelques réflexions que la vue des dessins ont fait naître. C'est la pensée de Le Brun qu'on désire présenter au public, et non un système nouveau composé des débris du sien.

V

SYSTÈME DE CHARLES LE BRUN

SUR LA PHYSIONOMIE.

Un très-grand nombre d'auteurs ont écrit sur le rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux, mais aucun ne s'est proposé précisément le même but que Le Brun. Cet habile Peintre ne chercha point à satisfaire la vaine curiosité de ceux qui, trouvant des rapprochemens dans la conformation de quelques hommes avec les brutes, voyent, sans aucune distinction, de l'analogie entre les passions des premiers et l'instinct des autres. Il dédaigna de travailler pour ces êtres crédules, qui, favorisés par la nature d'un extérieur heureux, aiment à satisfaire leur amour-propre en supposant des imperfections morales dans les objets qui leur présentent quelque imperfection physique, et croient par des comparaisons odieuses, s'assurer une supériorité qui très-fréquemment est imaginaire. Son dessein était plus noble et ne tendait qu'à l'avancement des Arts. Depuis long-tems il méditait son Traité des passions. Il ne lui suffisait pas d'y donner des préceptes utiles, pour en tracer les effets momentanés; il voulait, dans une autre dissertation, en faire reconnaître les habitudes, et signaler les traces qu'elles laissent empreintes sur la figure de ceux qui en sont fréquemment atteints. Il travaillait à guider les jeunes artistes et à leur faire saisir, d'une main savante et sûre, les traits propres à caractériser les hommes vertueux, les génies supérieurs et les méchans, quand privés de leurs portraits ils en retraceraient les actions.

Le Traité sur la Physionomie devait contenir quatre parties, et la collection du Musée Napoléon, renferme de ce maître un assez grand nombre de dessins faits pour en faciliter la démonstration.

Dans la première, il étudia les portraits et les actions des hommes célèbres de l'antiquité, par l'espoir de découvrir les rapports qui pouvaient exister

entre leurs traits et leur caractère. En admettant la réalité de cette supposition, on devine aisément qu'il se complut dans l'examen de la physionomie d'Antonin, qu'il y chercha un type propre à représenter les amis de la vertu et de l'humanité, et dans les traits repoussans de Néron les signes qui décèlent un méchant homme.

Si la vertu, comme le disent les moralistes, rapproche les hommes de la divinité, n'est-il pas probable que ce fut sous l'image des êtres vertueux que les Grecs représentèrent leurs Dieux, quand, parvenus à un certain degré de civilisation, ils cultivèrent les Arts? Dédaignant alors les emblêmes grossiers sous lesquels il les avaient adorés; guidés par l'amour-propre, source féconde de vertus et de crimes, ils espérèrent commander le respect pour les objets de leur culte en leur donnant des formes humaines, qu'ils se persuadèrent être aussi celles de la Divinité.

Peu à peu les Arts s'épurèrent, et la beauté seule fournit les traits qui convenaient aux Dieux, suivant l'idée admise de leur puissance. Avec le tems, il se forma un type pour chacun d'eux, dont les artistes, même habiles, ne s'écartèrent qu'avec circonspection.

La sérénité régnait sur le front de Jupiter; sa figure calme rappelait la grandeur de sa puissance, et ce n'était qu'avec une frayeur respectueuse qu'on pouvait contempler l'image de ses sourcils épais, dont le seul mouvement faisait trembler l'Olympe.

Hercule était un demi-dieu; malgré sa céleste origine, on remarquait dans ses traits quelques signes qui décélaient que sa mère était une mortelle.

Peu satisfaits de la simple imitation de la beauté humaine, trop fréquemment altérée dans quelques-unes de ses parties, les Grecs voulurent s'élever au-dessus de la nature, et conçurent une beauté idéale telle qu'elle pourrait physiquement exister, mais qui ne fut jamais enfantée que par une imagination ardente et sensible. Ce fut alors qu'ils donnèrent au roi des dieux, des yeux plus arrondis, un nez droit, un front large entouré d'une épaisse chevelure; imitation sensible de la crinière et des autres attributs du roi des animaux. Hercule fut présenté aux mortels avec un cou puissant, une tête petite, des cheveux courts et frisés, dont le rapport était frappant avec les formes et la parure d'un jeune taureau vigoureux et indomptable.

En considérant les productions des artistes grecs, lors même qu'ils s'éloignèrent de l'imitation scrupuleuse de la vérité, et donnèrent à leurs Divinités des formes fantastiques, on ne peut s'empêcher d'admirer leur prodigieuse supériorité sur les autres peuples de l'Univers. Rien chez eux ne sort de la vraisemblance, et tout concourt à exprimer les nuances graduées d'un beau idéal, souvent sublime, toujours gracieux et puisé dans la nature.

Qu'on observe au contraire les Divinités des peuples nés sous un climat moins heureux, agités par les convulsions de l'anarchie, ou abrutis par les fureurs d'une tyrannie absurde, elles portent l'empreinte d'un caractère barbare, et tendent à inspirer la terreur dont ces peuples furent constamment les victimes. Dans ces tems malheureux, l'homme infortuné, privé de lumières, reçut avec soumission de ses prêtres les objets de son culte, et les adora avec d'autant plus de zèle, qu'il comprit moins le sens de l'emblême qu'on lui offrit. Ses malheurs s'aggravèrent-ils? il ne vit de toutes parts que des Dieux irrités. Comment adresser ses offrandes à ceux dont le calme lui parut voiler l'impuissance? Il lui fallut des monstres horribles pour attirer ses respects.

La même erreur ne put s'établir dans la Grèce, où la douceur du climat, la sagesse habituelle du gouvernement favorisa constamment les élans du génie. Dans ces contrées, l'amour-propre parvint aisément à persuader à l'homme qu'étant une émanation de la Divinité, il était formé à son image. Subjugué par cette croyance présomptueuse, on le vit rapporter tout à lui, se regarder comme le centre de l'Univers, et oser à son tour donner sa ressemblance aux objets de son culte. Il dut peut-être à cet orgueil l'adoucissement de ses mœurs, de ses loix, et la propension qu'il eut à orner ses Dieux plus fréquemment des attraits de la bienfaisance, que des armes d'une vengeance inflexible. On conçoit aisément que chez un peuple doué d'une imagination si vive et si ardente, le nombre des Divinités s'accrut avec facilité, parce qu'un culte nouveau donnait lieu à des jouissances nouvelles, par l'attrait de fêtes et de cérémonies particulières. Pour reconnaître ces Divinités, il fallut varier leurs symboles; et les artistes, pour les caractériser, osèrent emprunter aux animaux quelques-uns de leurs traits. Mais ces écarts d'une imagination poétique, couvraient des emblêmes dont les sages avaient l'intelligence. Il fallait mettre une distinction entre les Divinités d'un ordre et d'une autorité différents. Et comment la rendre plus sensible, qu'en donnant au roi des Dieux quelques formes qui rappelaient celles du roi des animaux, aux Déesses du premier ordre une beauté idéale inspirée par la beauté humaine, et aux Dieux d'un ordre inférieur, des attributs qui, tirés des animaux, manifestaient le degré de leur puissance?

Ce fut probablement d'après ces observations que Le Brun fonda son système; il consacra les traits réguliers de l'homme à la représentation de l'être vertueux, et dans la conformation des animaux, fit choix de signes qui devaient décéler les méchans. Ses recherches sur l'antique, la nature humaine et animale considérée sous différens rapports, lui fournirent les moyens d'assigner des traits particuliers à chacun de ceux dont les actions et les

noms seuls échappés aux injures du tems, méritent encore l'admiration ou la haine de la postérité.

Il divisa donc les hommes en trois classes, et supposa que les premiers, soumis aux passions douces, et jouissant habituellement d'un calme heureux, fruit de l'exercice des vertus aimables, n'éprouvent point d'altération dans leurs traits :

Que les seconds, stimulés par les passions généreuses, mères de grands hommes dans tous les genres, reçoivent avec la vie une soif ardente de l'immortalité, qui leur imprime un caractère particulier :

Que les troisièmes, en proie aux passions condamnables ou atroces, portent sur la figure les marques d'une dégradation qui les fait aisément reconnaître.

On conçoit que cette division n'est pas tellement absolue, qu'elle ne souffre dans l'espace intermédiaire des nuances multipliées.

Mais pour pénétrer son système avec plus de facilité, il est bon de se rappeler les changemens que la physionomie de l'homme éprouve selon ses affections habituelles ou instantanées.

Jouit-il de la plénitude de sa raison? ses traits sont réguliers ; chaque muscle occupe sans contraction la place qui lui est assignée par la nature ; son calme ressemble à celui de la mer, dont la surface ne présente qu'un niveau, quand elle n'est pas le jouet de la fureur des vents.

Si la recherche de quelque vérité utile à ses semblables, si le germe d'une action généreuse exige l'emploi de ses facultés, ses regards fréquens vers le ciel semblent en implorer le secours ; ses muscles suivent l'impulsion de son génie, et concourent à franchir avec lui les obstacles qui s'opposent à ses projets.

Est-il, au contraire, avili par quelque action honteuse ou atroce? ses muscles se contractent et l'enlaidissent ; ses yeux baissés ou roulant obliquement dans leur orbite, indiquent que la lumière lui est odieuse, et que, cherchant à se fuir lui-même, il ne trouve pas de ténèbres assez épaisses pour le dérober à ses remords.

D'après cette hypothèse, Le Brun traça sur la même feuille de papier trois têtes d'hommes vues de face, et trois vues de profil. Elles se ressemblent par la forme générale ; la position seule des yeux est différente, et c'est dans cette variété qu'il trouve trois signes principaux et indicateurs constans du penchant aux différentes passions. Nivelon avoue cependant, que la puissance des signes supérieurs peut être balancée par celle des inférieurs, et que leur influence dépend d'un concours mutuel. Ce qui indique assez clairement, que la réunion de plusieurs signes est nécessaire pour assigner avec quelque probabilité la classe à laquelle, d'après ce système, un homme doit appartenir.

Sur la tête (*fig.* A, *pl.* 1), une ligne horizontale passe par chaque coin des yeux, et se trouve coupée par deux autres lignes qui, côtoyant l'extrémité des paupières supérieures, vont se rendre d'un côté au tambour de l'oreille, de l'autre se réunir au front, pour former un angle dont l'ouverture donne la mesure du génie des hommes, et même de l'instinct des animaux. Mais la section des quatre coins des yeux par la ligne horizontale, n'a lieu que chez ceux dont la nature a tempéré les passions par une douce modération, en leur accordant l'usage continu de la raison et l'exercice habituel de toutes les vertus aimables.

On remarque sur la tête (*fig.* B) que les coins intérieurs des yeux, plus élevés que les extérieurs, forment, avec la ligne horizontale, un angle dont l'office est de fortifier le pouvoir du premier, appuyé sur les paupières supérieures. Leur concours sert à désigner les êtres doués de génie, mus par les passions nobles et généreuses, et destinés, par leurs belles actions, à mériter l'immortalité.

Les individus soumis aux passions honteuses, méprisables ou atroces, se reconnaissent à l'abaissement du coin intérieur des yeux, ce qui forme sur la tête (*fig.* C) un angle dont le sommet appuyé sur le nez, se dirige vers la terre, tandis que les côtés prolongés passent au-dessus de l'oreille, ou en coupent seulement l'ourlet.

Le caractère des profils est semblable à celui des têtes vues de face au-dessous desquelles ils sont situés, et n'ont été dessinés que pour servir d'appui à la démonstration précédente.

Il est bon de remarquer que les lignes horizontales sur lesquelles Le Brun a tracé quelques portraits d'hommes célèbres de l'antiquité, et quelques têtes humaines ayant des rapports avec celle d'un animal, servent à faire distinguer en quoi ces figures s'éloignent de ce que Nivelon appelle l'*égalité et droite composition des natures;* ce qui ne paraît être autre chose que la proportion exacte des formes régulières (*pl.* 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11).

Pour donner plus de poids à son système, Le Brun dessina plusieurs portraits d'Antonin. Il disposa les yeux de la tête (*fig.* D, *pl.* 5), dans la même direction que ceux de la tête (*fig.* C, *pl.* 1), ce qui lui imprime un air féroce. C'est en vain qu'on y cherche la douce sérénité qui brille dans le portrait de cet empereur (*fig.* E, *pl.* 4 *et* 5), tel que nous l'ont transmis ses médailles, ses statues et ses bustes épargnés par le tems. A l'appui de cette première démonstration il en fit une seconde, et mit des yeux humains aux têtes de lion et de cheval de la planche 12. Il espéra, par ce nouveau contraste, rendre évident que la position et la conformation des yeux aidaient beaucoup à deviner les passions dominantes dans chaque individu.

X

La complaisance qu'il mit à répéter dans ses études les représentations d'Antonin et de Néron, a déjà fait remarquer qu'il regardait les têtes de ces deux souverains, comme les modèles les plus parfaits de la vertu et du vice. Nivelon fortifie ce sentiment, et remarque dans le portrait d'Antonin (*fig.* E, *pl.* 4 et 5) un ovale de proportion agréable, une division symétrique semblable à celle que les artistes grecs ont donnée à Jupiter, des yeux séparés par une distance convenable et placés sur une ligne horizontale, des paupières pleines et couronnées de sourcils épais, un front large et élevé, un nez droit et légèrement aquilin. Un artiste, suivant lui, ne saurait faire un meilleur choix que le portrait de cet Empereur, pour représenter un homme d'une vertu éminente, et même un Dieu.

Il trouve trop de largeur dans le bas de l'ovale de la tête de Néron (*fig.* F, *pl.* 4 *et* 5); les yeux enfoncés dans l'orbite et privés de paupières, laissent éclater le feu de la lubricité, et paraissent distiller les poisons de l'envie et de la crainte; les angles des sourcils surbaissés, se réunissent vers une médiocre élévation, fruit d'une tension habituelle, et siège de l'opiniâtreté; le front est trop resserré vers le haut, pour contenir le germe d'une action généreuse; le nez se termine comme le bec d'un oiseau de proie, et décéle son penchant à la rapine; les coins surbaissés de la bouche exhalent son mépris pour les hommes, et signalent en même-tems les débordemens de sa voracité.

DEUXIÈME PARTIE.

Les études de Le Brun sur la nature et l'antique, lui avaient offert assez fréquemment les rapports extérieurs qui existent entre certains hommes et quelques animaux, pour l'engager à rechercher si cette conformité dans les apparences, leur donnait une tendance réciproque aux mêmes penchans. Il suffit d'avoir observé les nuances multipliées des passions humaines, pour présumer que l'instinct des brutes de la même espèce n'est pas moins varié, et que la cause générale de ces altérations est due aux climats et aux habitudes qui ont tant d'influence sur les mœurs et la conformation. Cet habile homme était donc loin de partager l'opinion de ceux qui, admettant tel instinct à telle espèce de brute en général, et sans avoir égard au penchant particulier, supposent au premier coup-d'œil un sentiment analogue aux hommes dont la physionomie a quelques rapports avec ces animaux.

Ce fut sans doute pour la détruire qu'il dessina un groupe de têtes de bœufs, dont les caractères variés font au premier coup-d'œil attribuer à chacun d'eux un instinct différent (*pl.* 12).

Mais pour la démonstration du système qu'il méditait, il lui fallait trouver des signes à l'aide desquels on pût mesurer l'étendue des facultés, distinguer l'instinct naturel à chaque espèce, et le penchant particulier à chaque individu. Il voulut imiter la marche de la nature, dont la simplicité dans les moyens empêche la faiblesse humaine de les découvrir, par cela même qu'ils nous paraissent trop simples et trop uniformes, et crut s'en être approché en donnant une légère extension à la règle qu'il avait proposée dans la première partie.

Il supposa, sur le profil dessiné de la tête de l'animal, un triangle équilatéral, dont la base A, B, passant par l'angle intérieur de l'œil en E (*pl.* 6, 7, 8, 9, 10), se trouvait coupée au point A, à l'extrémité de la narine, et au point B, soit au tympan de l'oreille, soit à la naissance des cornes, selon la conformation particulière à l'espèce.

Voulait-il connaître si l'animal était carnassier? il tirait au côté B, C, du triangle, une parallèle qui, passant par le coin intérieur de l'œil en E, venait couper plus ou moins la gueule en G, selon la voracité de l'individu; mais elle se trouvait décrite en deçà quand il était frugivore.

Cette même parallèle prolongée jusqu'au front, allait frapper le signe de la force, indiqué par une élévation plus considérable de cette partie, et dénotait en même-tems le degré du courage de l'animal, quand ce signe était accompagné d'un renflement vers le milieu du nez, plus considérable que celui des brutes de la même espèce. Cette règle n'était pas seulement pour les lions, les tigres et les autres animaux courageux, elle s'appliquait également à ceux dont la lâcheté naturelle est passée en proverbe; d'où Nivelon concluait qu'un lièvre sur lequel ces deux signes se rencontraient, était supérieur à ses semblables, et montrait, sinon de la valeur, au moins de l'audace.

La prérogative attachée à la bosse du nez des animaux, selon lui, s'étend également aux humains. Aussi remarque-t-il que les hommes illustres des tems anciens et modernes, ont tous été pourvus de nez au moins légèrement aquilins. Un héros, suivant cet auteur, doit réunir à cette marque distinctive, un front large et élevé, des sourcils épais, et des yeux dont les coins intérieurs forment un angle au-dessus de la ligne horizontale qui n'en coupe alors que les coins extérieurs.

Si à ces marques honorables se trouvent substitués un front étroit, un nez trop élevé dans toute la longueur pour être aquilin, la valeur dégénère

en audace, et cet infortuné n'est jamais visité par Minerve, protectrice seulement des hommes de génie.

Un autre nez de mauvais augure, est celui dont le rapport est sensible avec le bec de perroquet. Le voit-on accompagné des signes supérieurs renversés, tels que ceux de la tête (*fig.* C, *pl.* 1)? il décèle un homme rempli de lui-même, et un babillard outré.

Mais le comble du malheur est réservé à celui qui réunit à ces signes funestes un nez terminé en bec de corbeau; il doit alors, sans ressource, être sujet aux passions même les plus condamnables.

Il est à regretter que la prudence de Nivelon l'ait engagé à s'arrêter en si beau chemin, et à taire tout ce qu'il prétendait avoir appris de Le Brun, par la crainte, disait-il, d'apporter plus de trouble que d'utilité, en divulguant l'influence des signes inférieurs, dont la réunion ou l'absence augmentait ou diminuait la puissance des signes supérieurs. Il prétendait que son maître s'était abstenu, par la même raison, de répandre sa doctrine par écrit, satisfait d'avoir donné dans ses dessins des preuves de la profondeur de son savoir. N'est-il pas plus naturel de présumer que Le Brun n'a point donné son ouvrage au public, par la crainte de déplaire à quelques personnes puissantes dépourvues de nez aquilins, et assez faibles pour prêter l'oreille aux insinuations perfides de ses nombreux ennemis, qui n'eussent pas manqué de faire des rapprochemens odieux et des applications malignes? Mais que pouvait redouter Nivelon? il avait eu la sagacité de dédier le sien à Louis XIV, peu intéressé à la défense des nez camards ou pointus.

Pour ne rien laisser à désirer sur les connaissances curieuses que cet auteur nous a transmises, et dont il attribue la découverte à son maître, on ajoutera que la ligne H, I, partant du coin extérieur de l'œil, côtoyant la paupière supérieure et se prolongeant jusqu'au front, découvre le degré de la sagacité de l'animal par son élévation, de la mansuétude par sa tendance à être horizontale, de la méchanceté ou de l'avilissement par une inclinaison sur le nez (*pl.* 6, 7, 8, 9, 10).

La parallèle extérieure K, L, tirée à la base A, B, du triangle A, C, B, et rasant la plus grande élévation du front, vient à l'appui de l'observation précédente, en laissant un espace plus ou moins considérable entr'elle et le mufle, selon que l'animal est doué ou non d'intelligence.

On ne se permettra point d'expliquer la fonction des lignes tirées sur le même triangle, et dont on ignore l'usage; mais il est évident que les lignes M, N, qui, sur la tête des animaux vus de face, coupent les narines, le coin de l'œil, et tendent soit au tympan de l'oreille, soit à la naissance des cornes

ou du bois, sont les projections de la base du triangle A, C, B, qu'on remarque aux profils des animaux (*pl.* 6, 7, 8, 9, 10); que l'angle P, O, Q, tracé sur les têtes vues de face, est représenté par la ligne H, I, sur les têtes vues de profil, et sert, comme on l'a déjà dit, à déceler le degré de sagacité de l'animal. L'angle M, S, M, sur la tête du chat et des autres animaux carnivores ou frugivores doués d'intelligence, a son sommet appuyé à la naissance des narines, et favorise l'activité du sens de l'odorat, qui se trouve émoussé dans le bœuf, l'âne et les animaux frugivores chez lesquels le sommet de cet angle devenu plus aigu, ne pourrait se rencontrer qu'assez loin des narines trop écartées.

TROISIÈME PARTIE.

On a déjà vu combien Le Brun était persuadé que la connaissance de la position et de la conformation des yeux conduisait à celle des mouvemens intérieurs. Il avait dessiné avec soin, sous différens aspects, leurs formes variées, et reconnu la faculté particulière à l'homme de les lever vers le ciel, de les promener circulairement dans leur orbite, et d'exprimer l'effet de ses sensations par le mouvement onduleux des sourcils, faculté assez bornée dans les animaux pleins de sagacité, et nulle chez les autres. Son but, en traçant avec précision des yeux de quadrupèdes, d'oiseaux et de poissons, était de démontrer d'une manière précise qu'il devait exister de la différence dans l'instinct des brutes de la même espèce, quand il s'en rencontrait dans leur conformation. Les dessins qui en existent font regretter la perte de sa dissertation. On ne peut les considérer aujourd'hui que sous l'aspect d'hiéroglyphes devenus à-peu-près inintelligibles.

Privé de renseignemens satisfaisans, on pourra recourir au *Traité des Passions,* dans lequel Le Brun a exprimé les fonctions importantes des yeux et des sourcils dans le jeu de la physionomie humaine. On peut consulter aussi les quatre dernières planches de ce recueil.

La trente-quatrième offre près des lettres A, B, C, des yeux d'homme, de singe et de chameau.

La planche trente-cinquième, près des lettres D, E, F, des yeux de tigre, de loup cervier et de chat.

La planche trente-sixième, près des lettres G, H, I, des yeux de loup, de renard et de pourceau.

XIV

La planche trente-septième, enfin, près des lettres K, L, M, des yeux de bouc, de bélier et de mouton.

QUATRIÈME PARTIE.

Quoique Nivelon n'assigne que trois parties à cet ouvrage, il en indique cependant une quatrième non moins essentielle que les premières, en faisant mention d'études anatomiques sur plusieurs animaux, à l'aide desquelles Le Brun espérait étayer son système. On ne les connaît point; seulement parmi les dessins conservés au Musée Napoléon, et provenant des portefeuilles de cet homme habile, il s'en trouve quelques-uns où sont développées les diverses parties externes ou internes de la tête humaine. Mais ces dessins chargés de lettres de renvoi, ne peuvent rappeler aujourd'hui que l'objet de ses études, sans en dévoiler le résultat. On se gardera bien de suivre les pas de Nivelon dans cette recherche, par la crainte de s'égarer après lui. Ce qu'il dit de vraisemblable se réduit à faire présumer, ainsi qu'on l'a insinué dans la seconde partie, que Le Brun regardait l'odorat, chez les animaux, comme le sens le plus exquis et le plus puissant. Leurs narines éprouvent-elles une sensation? elles la transmettent d'abord aux yeux, puis aux oreilles ou à la naissance des cornes, selon l'espèce de l'animal. Mais il arrive que le lion et les autres animaux carnassiers étant, par leur constitution physique, frappés plus vivement de l'odeur, portent avec promptitude la vue vers le côté d'où elle émane, tandis que le bœuf et les frugivores, chez qui cette sensation est moins vive et moins prompte, ne présentent les cornes ou les défenses particulières à chaque espèce que lorsque l'odeur manifestée leur indique la présence d'un objet nuisible.

La conséquence à tirer de cette observation, serait que l'animal dont les sensations sont vives et promptes, est susceptible d'une plus grande intelligence, parce qu'il est doué d'une sensibilité plus exquise, et que le Créateur, maître de ses dons, les a réunis en plus grande quantité sur les animaux carnassiers, parce que leur nourriture n'étant pas toujours assurée, et leur conservation dépendant davantage des occasions, il fallait bien qu'ils fussent pourvus d'un instinct supérieur pour les saisir ou les faire naître.

On a rendu compte des quatre parties de cet ouvrage en suivant la route adoptée par Nivelon, et peut-être tracée par son maître; mais il faut avouer

que les observations qu'on a pu recueillir, ne présentent aucun ensemble et laissent desirer un résultat satisfaisant.

Il eût été possible, en compilant les auteurs qui ont traité la même matière, de former un ouvrage en apparence plus complet; mais on se serait éloigné du but qu'on s'était proposé, et l'on aurait couru le danger de dénaturer la pensée de l'auteur. On s'en est abstenu, en se contentant seulement d'offrir les lambeaux épars du système de Le Brun, dont le but essentiel était l'avancement de l'art. Au reste, si l'on a saisi et rendu avec quelque clarté la tradition conservée par Nivelon, trop d'objections se présentent à l'esprit, pour présumer qu'il ait réellement compris le système de son maître. En considérant les dessins de Le Brun, on voit bien s'adapter avec quelque justesse ce triangle équilatéral sur le profil de la tête de plusieurs animaux; mais sur celui du singe, la base passant du tympan de l'oreille à travers l'œil, ne saurait être coupée que vers la jonction du nez au front, et par conséquent assez loin de la narine. Dans ce cas, quel usage peut-il tirer de ce triangle? Une exception affaiblit la règle. Comment, d'ailleurs, supposer une précision satisfaisante dans les rapports d'une figure géométrique sur les différens profils de têtes d'animaux, dessinées à vue d'œil et ne présentant qu'une apparence perspective et non une dimension exacte?

Si l'on ne s'était point interdit toute conjecture, ne pourrait-on pas présumer que Le Brun a essayé de démontrer par une application différente du triangle sur le profil de l'homme et du singe, que ce dernier était destiné à signaler la transition de l'espèce humaine à la brute? Cette opinion deviendra probable, en considérant sur le profil de l'un et de l'autre individu, (*pl.* I et II) l'application d'un triangle équilatéral dont la base est bornée d'un côté par le tympan de l'oreille, de l'autre par le coin de l'œil voisin du nez, et dont le sommet dirigé vers la jonction de la tête et du cou, s'en écarte ou s'en approche à mesure que le coin de l'œil se trouve au-dessus ou au-dessous de la ligne horizontale, et par cette nouvelle démonstration sert à faire reconnaître l'homme de génie, le vertueux et le méchant. Quoiqu'il en soit, l'estime due au mérite et au génie de Le Brun a fait naître ces doutes, et desirer qu'une main plus savante et plus heureuse parvienne à nous dévoiler entièrement l'opinion de cet habile homme.

NOTA. *Tous les dessins de Le Brun sur le rapport de la physionomie humaine avec celle des animaux n'ont pas été gravés. Il en existe d'autres encore qui ne présentent aucun intérêt comme production de l'art, et ne paraissent que des matériaux inutiles ou étrangers au développement de son système. C'est ce qui a déterminé le Directeur général du Musée Napoléon à n'offrir au public que les morceaux dignes de piquer la curiosité. Pour rendre ce recueil plus complet, on a joint à la Dissertation l'extrait d'une conférence de l'Académie Royale de Peinture, sur la physionomie, qui fait partie d'un discours attribué à Henri Testelin, et imprimé pour la première fois en* 1696, *dans l'ouvrage intitulé :* Sentimens des plus habiles Peintres, sur la pratique de la Peinture et de la Sculpture, etc.; *et plusieurs fois depuis à la suite du* Traité des Passions, *sous le titre d'*Abrégé de la Conférence de Le Brun, sur la physionomie. *En comparant les deux écrits, le lecteur pourra faire des rapprochemens et peut-être quelque découverte.*

EXTRAIT

Du troisième Discours Académique de HENRI *TESTELIN, sur l'expression générale et particulière.*

APRÈS avoir parlé des passions et des différens tempéramens des hommes, Testelin ajoute :

L'on rapporta à ce propos, ce que quelques naturalistes ont écrit de la physionomie, à savoir : que les affections de l'ame suivent le tempérament du corps, et que les marques extérieures sont des signes certains des affections de l'ame, que l'on connaît en la forme de chaque animal, ses mœurs et sa complexion, par exemple : le lion est robuste et nerveux, aussi il est fort; le léopard est souple et délicat, il est fin et trompeur; l'ours est sauvage, farouche et terrible, il est aussi cruel; de sorte que les formes extérieures marquant le naturel de chaque animal, les physionomistes disent, que s'il arrive qu'un homme ait quelque partie du corps semblable à celle d'une bête, il faut de cette partie tirer des conjectures de ses inclinations, ce que l'on appelle physionomie : que le mot physionomie est un mot composé du grec, qui signifie règle ou loi de la nature, par laquelle les affections de l'ame ont du rapport à la forme du corps ; qu'ainsi il y a des signes fixes et permanens qui font connaître les passions de l'ame, à savoir celles qui résident en la partie sensitive. Quelques philosophes ont dit, que l'on peut exercer cette science par dissimilitude, c'est-à-dire par les contraires ; par exemple : si la dureté du poil est un signe d'un naturel rude et farouche, la mollesse l'est d'un qui sera doux et tendre; de même, si la poitrine couverte d'un poil épais, est le signe d'un naturel chaud et colère, celle qui est sans poil marque la mansuétude et la douceur.

D'autres disent, que pour savoir quelles sont les parties ou les signes qui marquent les affections des animaux, il faut faire cette distinction : les unes sont propres et les autres sont communes ; les propres sont particulières à une seule espèce, les autres conviennent à plusieurs espèces, comme la

lubricité ; quoiqu'elle le soit davantage aux boucs, aux ânes et aux pourceaux, les autres animaux ne laissent pas d'en être aussi émus : donc pour connaître le signe propre, il faut considérer une seule espèce d'animal universellement sujette à une même passion, et ensuite une autre espèce, en laquelle cette passion ne se rencontre qu'en particulier. Pour exemple du signe de la force, il faut considérer toutes les espèces d'animaux, le lion, le taureau, le cheval, le sanglier, etc. ; et si le signe qui est au lion, est aussi aux autres, et que les animaux faibles ne l'aient pas, il faut reconnaître que c'est le signe de la force.

Il y en a qui disent, que le signe de la force est d'avoir les extrémités grandes comme au lion (ce qui est douteux), puisque quelques autres animaux, comme le taureau et le cheval, etc., ne les ont pas grandes, mais fort nerveuses et bien articulées. Quelques-uns disent que les animaux ont plusieurs affections ; par exemple : le lion est vaillant, fort et colère. Pour distinguer le signe de la valeur, il faut remarquer si les taureaux et les autres animaux qui sont forts, ont les deux signes ; par exemple : les lions ont de grandes extrémités et le front élevé ; si les autres animaux qui sont forts n'ont pas le front élevé, il faudra dire par conséquent, que le front élevé est le signe de la valeur, et les grandes extrémités le signe de la force. Voilà quels sont les sentimens des anciens *physionomes*, lesquels étendent leurs observations sur toutes les parties du corps et même sur la couleur.

Mais qu'on trouvait à propos de se réduire à ce qui pouvait être nécessaire aux peintres, et on dit qu'encore que le geste de tout le corps soit un des plus considérables signes qui marquent la disposition de l'esprit, l'on pouvait néanmoins s'arrêter aux signes qui se rencontrent en la tête, suivant ce que dit Apulée, que l'homme se montrait tout entier en sa tête, et qu'à la vérité, si l'homme est dit le raccourci du monde entier, la tête peut bien être dite le raccourci de tout son corps ; que les animaux sont autant différens dans leurs inclinations, comme les hommes le sont dans leurs affections. Il faut donc premièrement observer les inclinations, que chaque animal a dans sa propre espèce, ensuite chercher dans leurs physionomies, les parties qui marquent singulièrement certaines affections dominantes ; par exemple : les pourceaux sont sales, lubriques, gourmands et paresseux, or l'on doit remarquer quelle partie marque la gourmandise, la lubricité et la paresse, parce que quelqu'homme pourrait avoir des parties ressemblantes à celles d'un pourceau, qu'il n'aurait pas les autres, et ainsi, il faut savoir premièrement quelles parties sont affectées à certaines inclinations ; en second lieu, la ressemblance et le rapport des parties de la face humaine avec celle des animaux, et enfin reconnaître le signe qui change tous les autres, et augmente

ou diminue leur force et leur vertu, ce qui ne peut se faire entendre que par démonstration de figures.

L'on remarqua que les animaux qui ont le nez élevé par-dessus, sont audacieux; que l'audace est quand un animal entreprend témérairement un combat n'ayant pas de force pour le soutenir, d'où vient que ce qui est audace à un mouton est valeur à un lion. La différence qu'il y a de la face humaine avec celle des brutes, est que l'homme a les yeux situés sur une même ligne qui traverse droit au nerf des oreilles, lequel conduit à l'ouïe; les animaux brutes au contraire ont l'œil tirant en bas vers le nez plus ou moins, suivant leurs affections naturelles. Secondement, l'homme élève la prunelle en haut, ce que les autres animaux ne sauraient faire sans lever le nez, le mouvement de leur prunelle tournant bien en bas, tant que quelquefois le blanc paraît beaucoup au-dessus, mais jamais ils ne les élèvent en haut. Troisièmement, les sourcils des animaux ne se rencontrent jamais et baissent toujours leurs pointes en bas; mais ceux de l'homme s'approchent au milieu du front, et haussent leurs pointes du côté du nez.

L'on démontra par un triangle, que les impressions des sentimens des animaux se portent du nez à l'ouïe, et de là au cœur, dont la ligne d'en bas vient fermer son angle à celle qui est sur le nez; et que quand cette ligne traverse tout l'œil, et que celle d'en bas passe au travers de la gueule, cela marque que l'animal est féroce, cruel et carnacier.

Il se fait encore un petit triangle, dont la pointe est au coin extérieur de l'œil; d'où la ligne suivant le trait de la paupière supérieure, forme un angle avec celle qui vient du nez. Quand la pointe de cet angle se rencontre vers le front, c'est une marque d'esprit, comme l'on voit aux éléphans, aux chameaux et aux singes; et si cet angle tombe sur le nez, cela marque la stupidité et l'imbécillité, comme aux ânes et aux moutons, ce qui est plus ou moins, selon que l'angle se rencontre ou plus haut ou plus bas, et l'on démontra toutes ces choses par des exemples dessinés sur le naturel.

FIN.

TABLE

Des Planches gravées d'après les Dessins de LE BRUN, pour son Traité du rapport de la Figure Humaine avec celle des Animaux.

Nota. Les onze premières planches ont été gravées par M. Baltard, Architecte, Peintre et Graveur, et les autres par M. André Le Grand.

Planches.

1 . . *Têtes d'homme vues de face et de profil, tracées pour la démonstration du système de Le Brun.*
2 . . *Têtes de Jupiter et d'Hercule, d'après l'antique.*
3 . . *Têtes de Jupiter et de lion.*
4 . . *Têtes d'Antonin et de Néron.*
5 . . *Autres têtes d'Antonin et de Néron.*
6 . . *Rapport de la figure humaine avec celle de l'âne.*
7 . . . . . Idem. . . . . *du bœuf.*
8 . . . . . Idem. . . . . *du chat.*
9 . . . . . Idem. . . . . *du cochon.*
10 . . . . . Idem. . . . . *du lion.*
11 . . . . . Idem. . . . . *du singe.*
12 . . *Têtes de différens bœufs; têtes de lion et de cheval avec des yeux humains.*
13 A. 13 B. *Rapport de la figure humaine avec celle de l'aigle.*
14 14 . . . . . Idem. . . . . *de l'âne.*
15 15 . . . . . Idem. . . . . *du bélier.*
16 16 . . . . . Idem. . . . . *du bœuf.*
17 17 . . . . . Idem. . . . . *du chameau.*
18 18 . . . . . Idem. . . . . *du chat.*
19 19 . . . . . Idem. . . . . *du chat-huant.*
20 20 . . . . . Idem. . . . . *du cheval.*
21 21 . . . . . Idem. . . . . *de la chèvre.*
22 22 . . . . . Idem. . . . . *du cochon.*
23 23 . . . . . Idem. . . . . *du corbeau.*

24 A. 24 B. *Rapport entre la figure humaine et celle de la fouine.*
25 25 . . . . . Idem. . . . . *du lapin.*
26 26 . . . . . Idem. . . . . *du lièvre.*
27 27 . . . . . Idem. . . . . *du loup.*
28 28 . . . . . Idem. . . . . *du loup-cervier.*
29 29 . . . . . Idem. . . . . *de l'ours.*
30 30 . . . . . Idem. . . . . *du perroquet.*
31 31 . . . . . Idem. . . . . *du renard.*
32 32 . . . . . Idem. . . . . *du sanglier.*
33 33 . . . . . Idem. . . . . *du singe.*
34 . . *Yeux d'homme* A, *de singe* B, *de chameau* C.
35 . . *Yeux de tigre* D, *de loup-cervier* E, *de chat* F.
36 . . *Yeux de loup* G, *de renard* H, *de pourceau* I.
37 . . *Yeux de bouc* K, *de bélier* L, *de mouton* M.

C

A

B

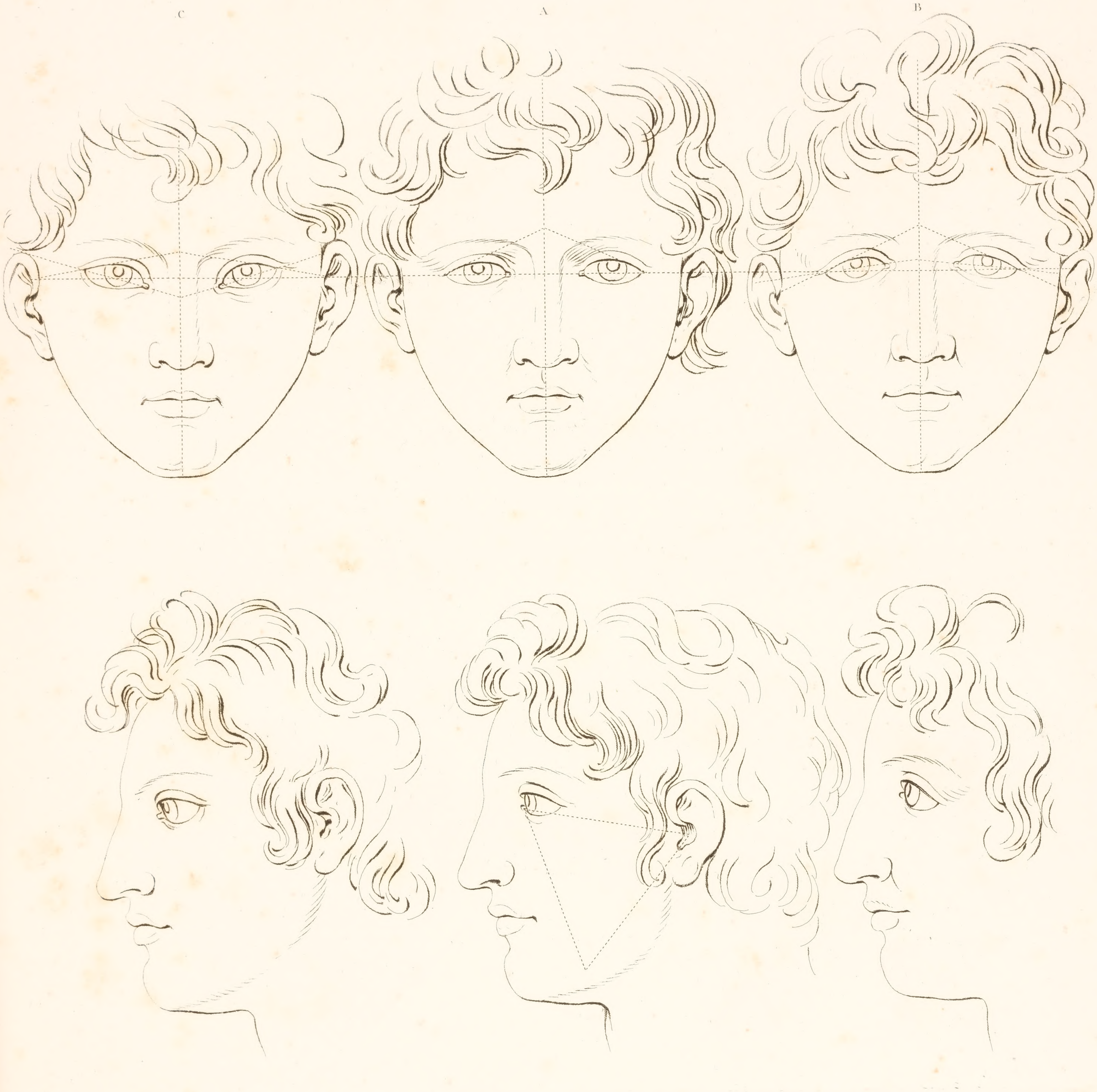

E

E

F

F

E

E

D

F

F

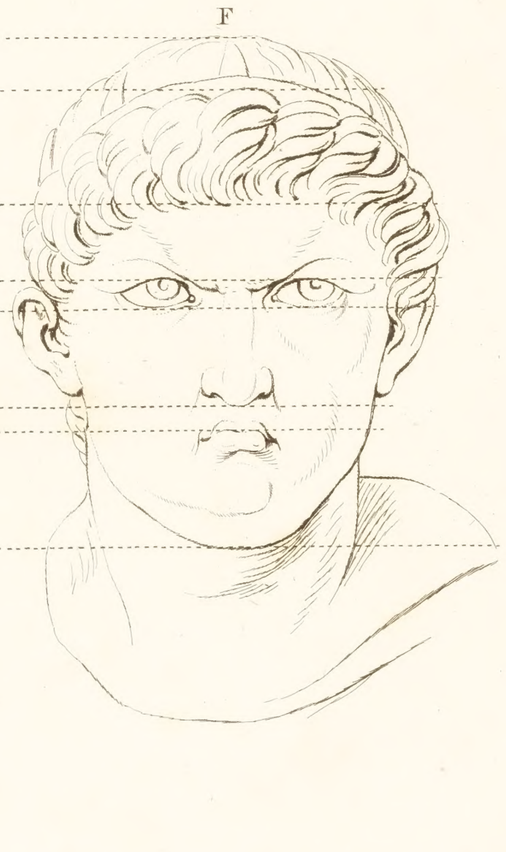

M
M
P
O
Q
N
N

K
B
H
I
E
L
A
G
C

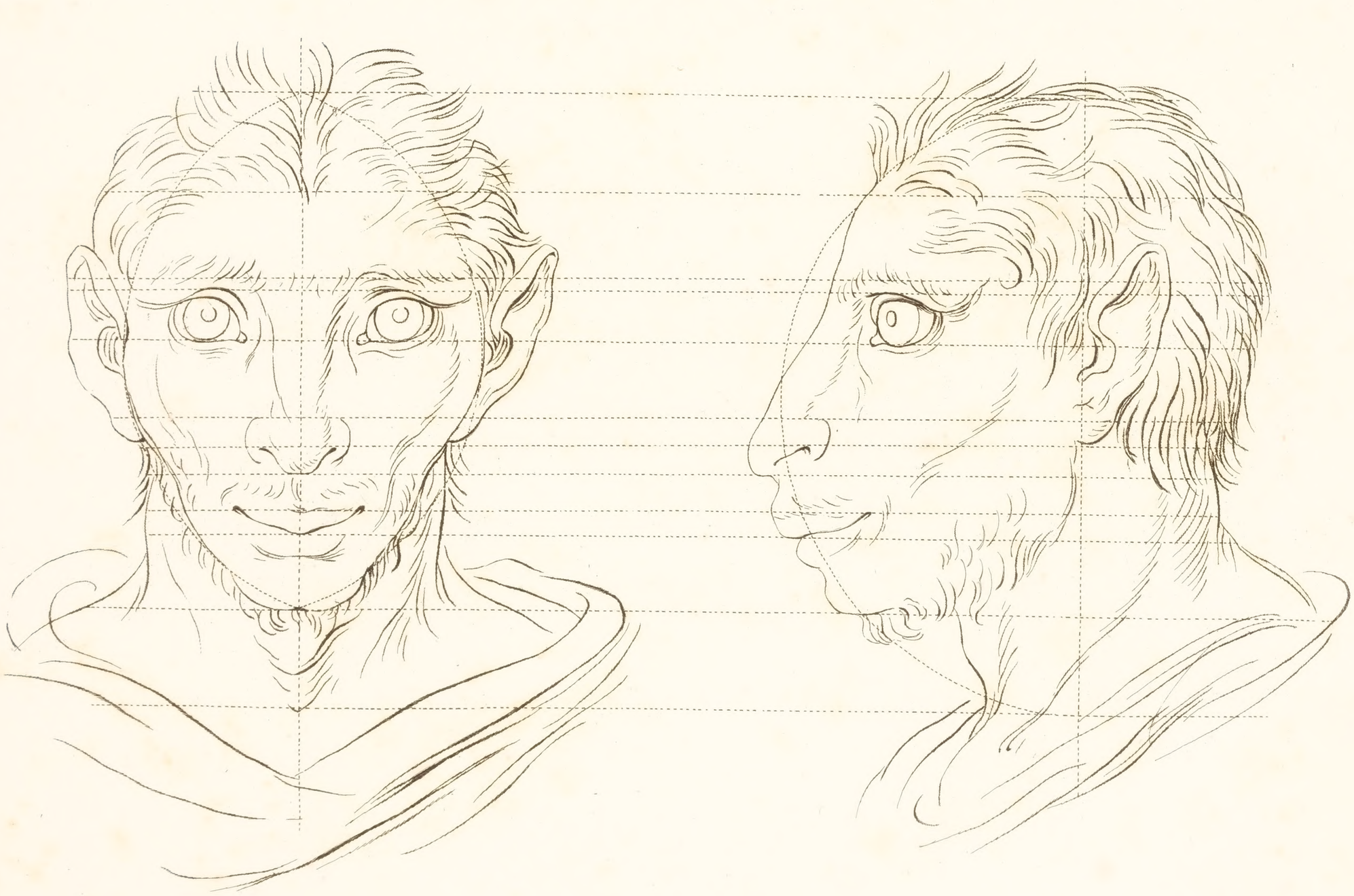

M
M
F
O

K
H
E
C
G
L

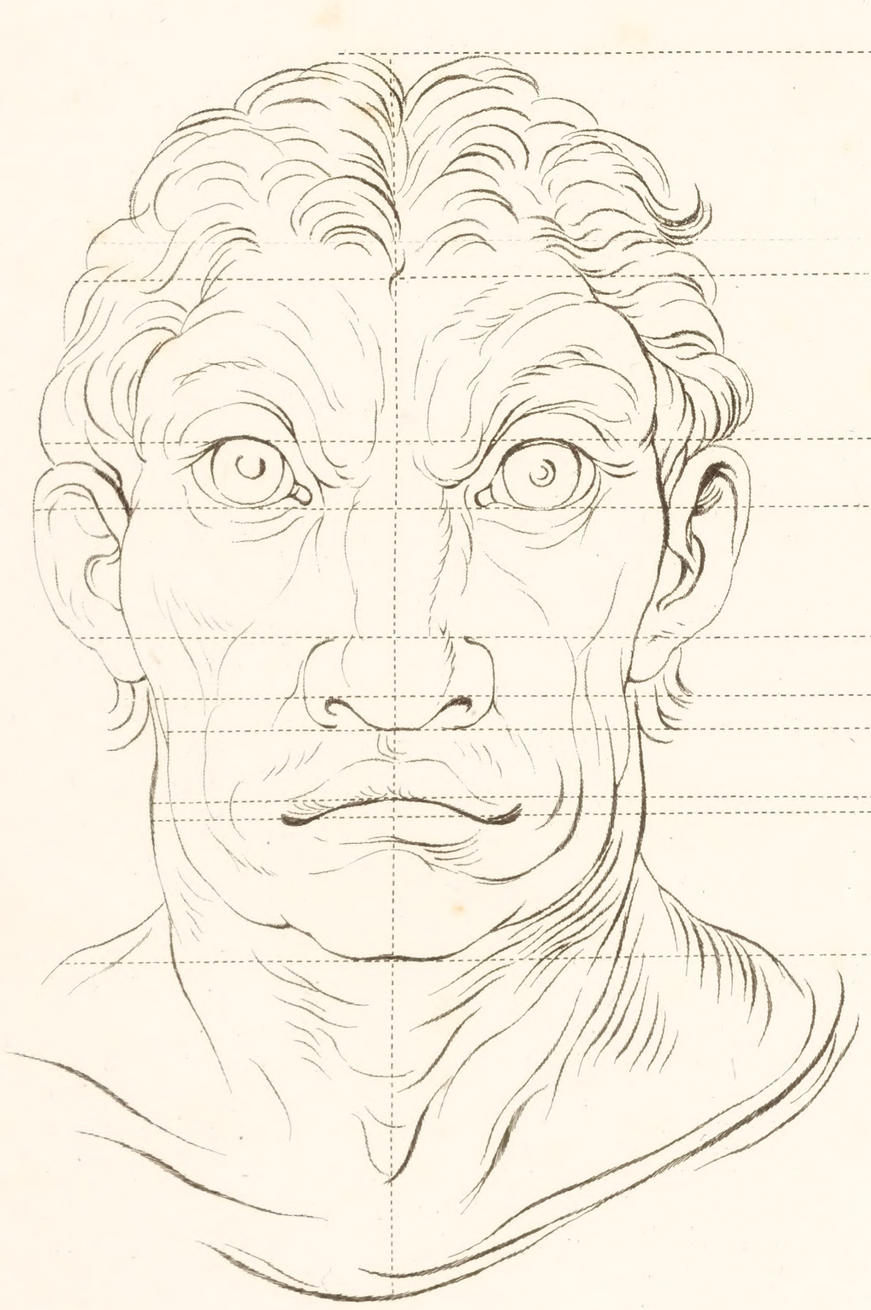

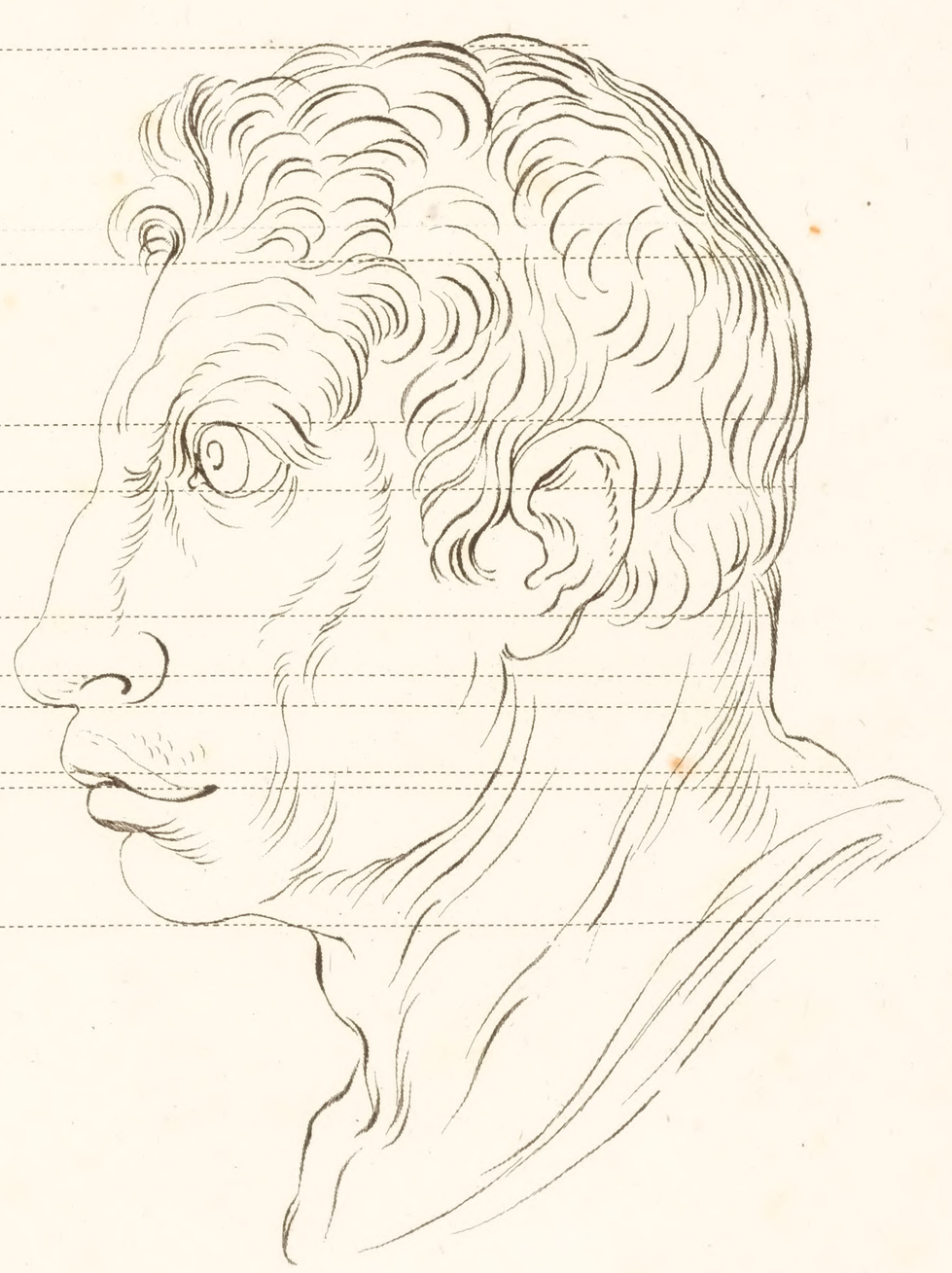

M
M
P
O
Q
N
N
S

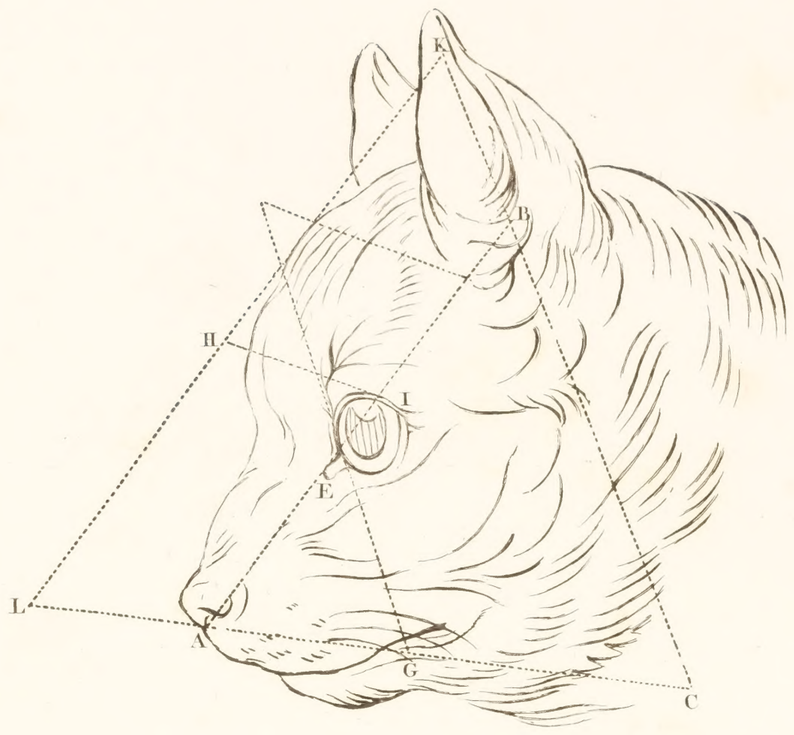
K
B
H
I
E
L
A
G
C

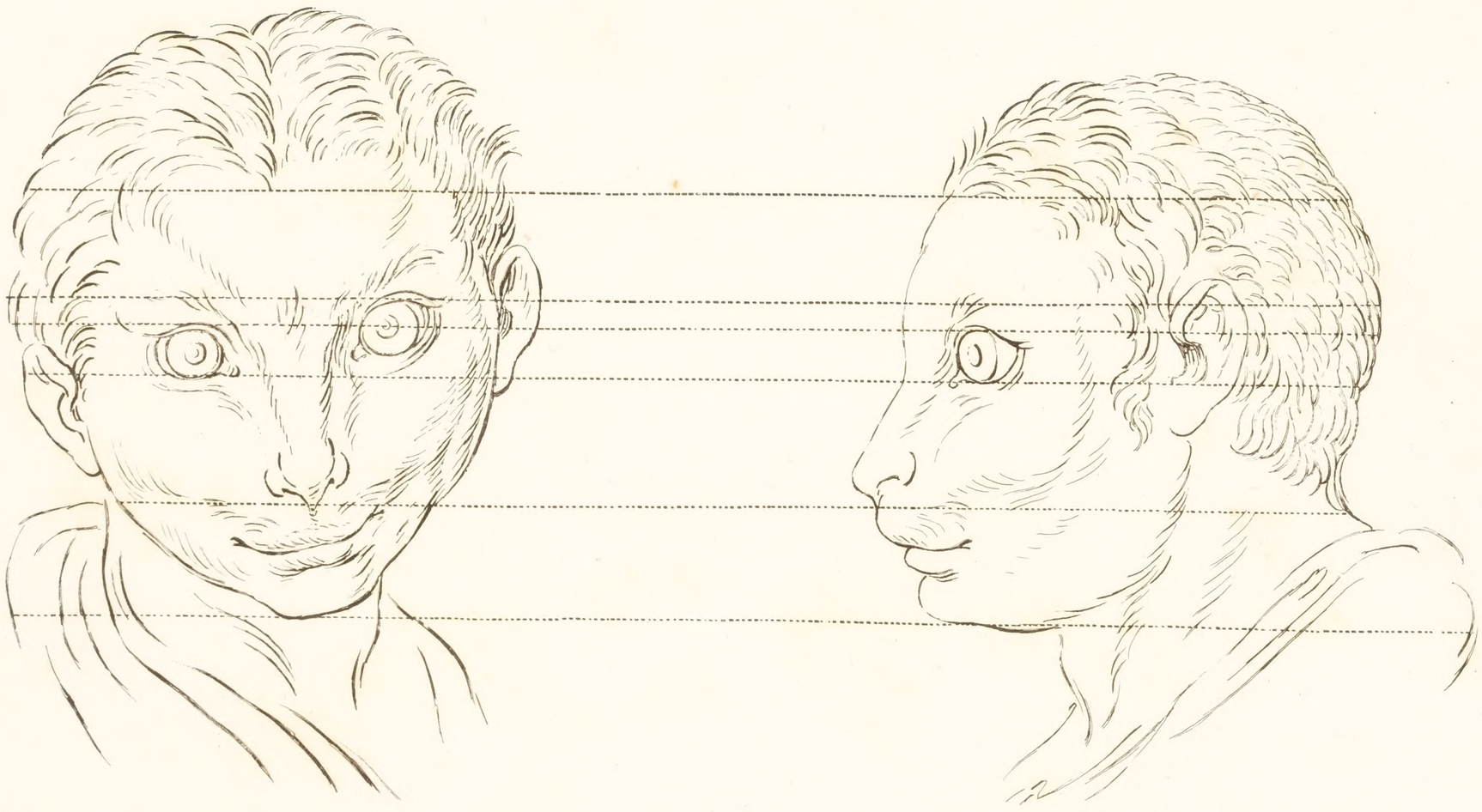

M
M
N
N

D
H
I
E
L
A
G
C

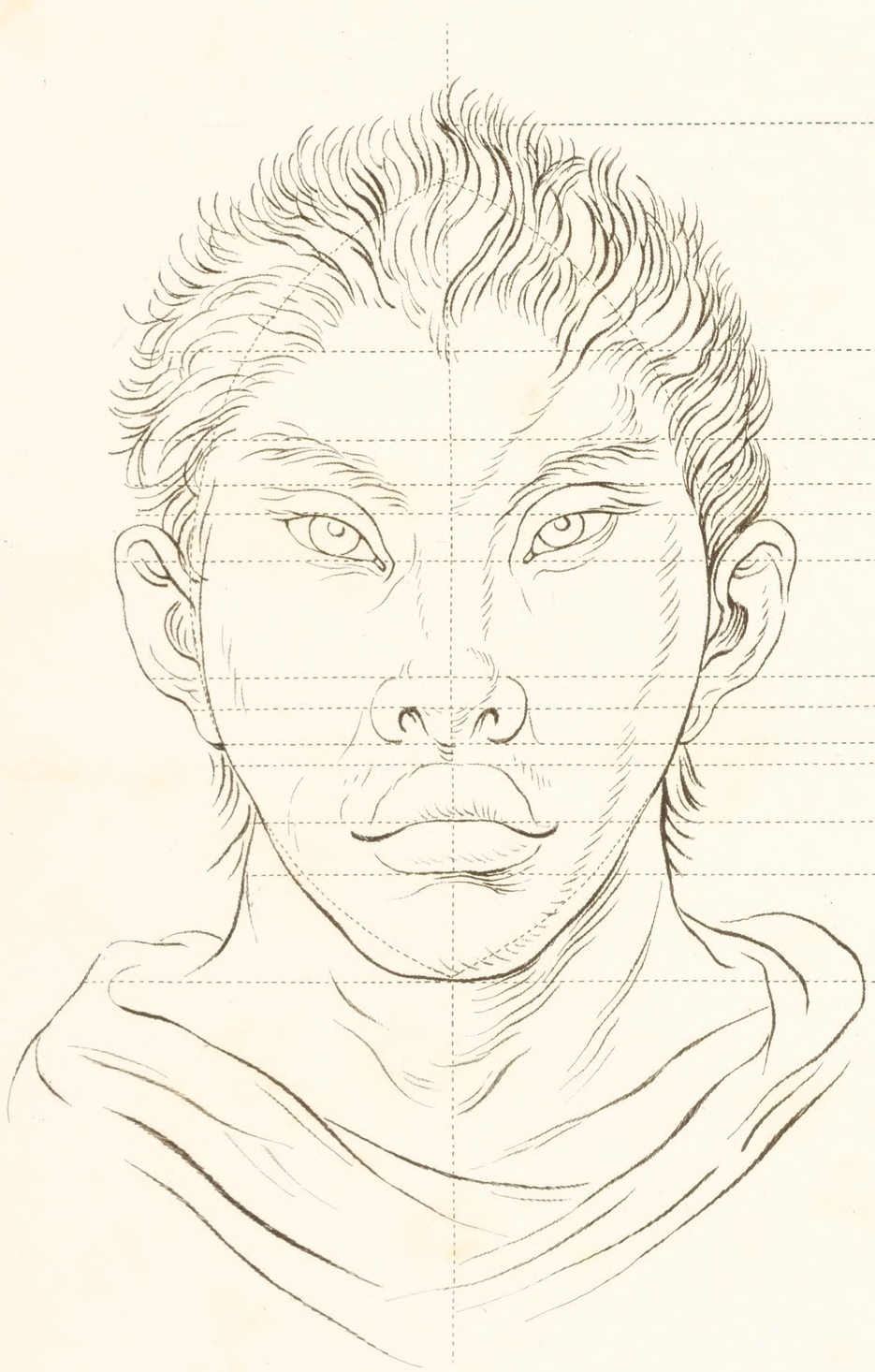

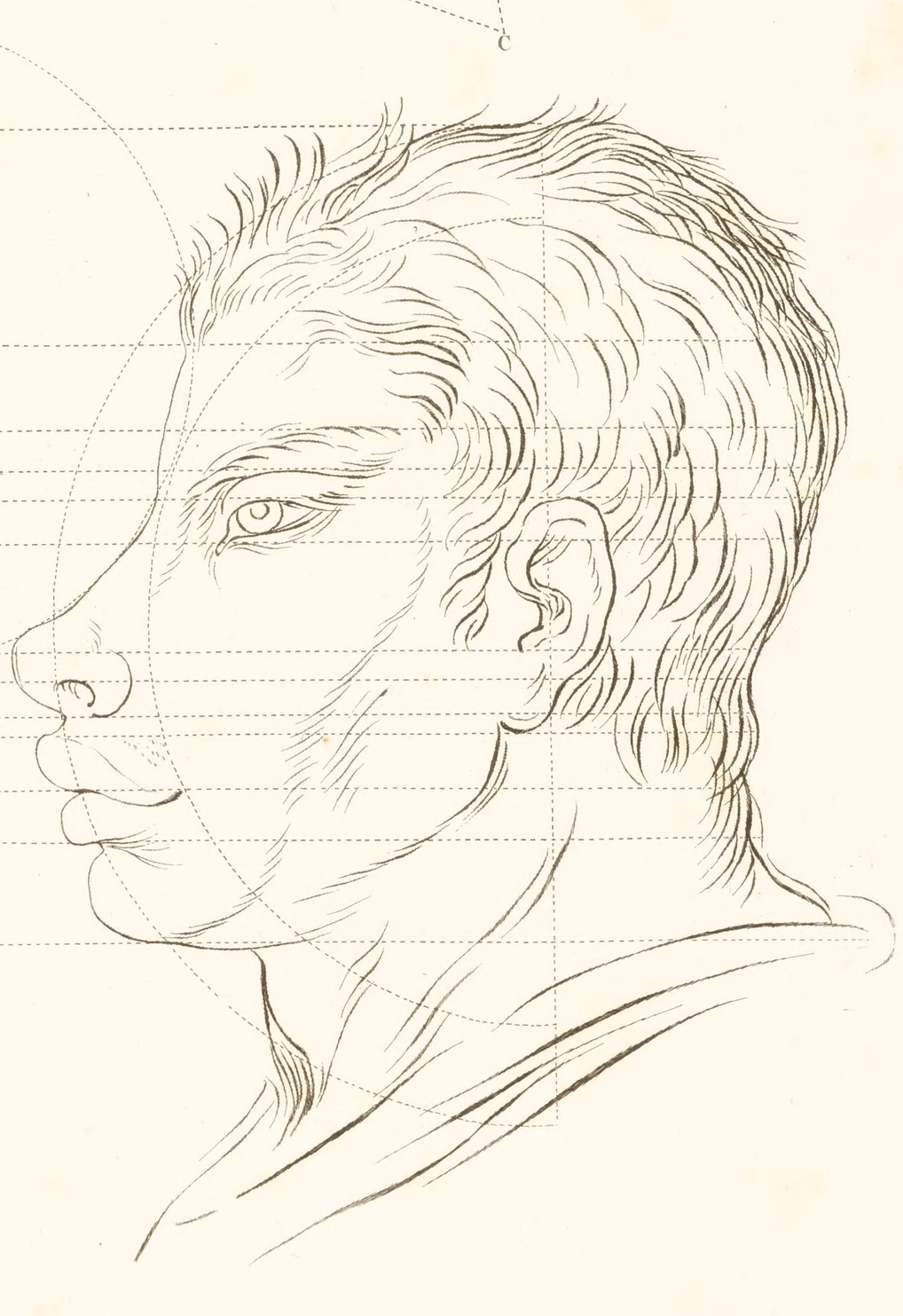

M
M
P
O
O
N
N
S

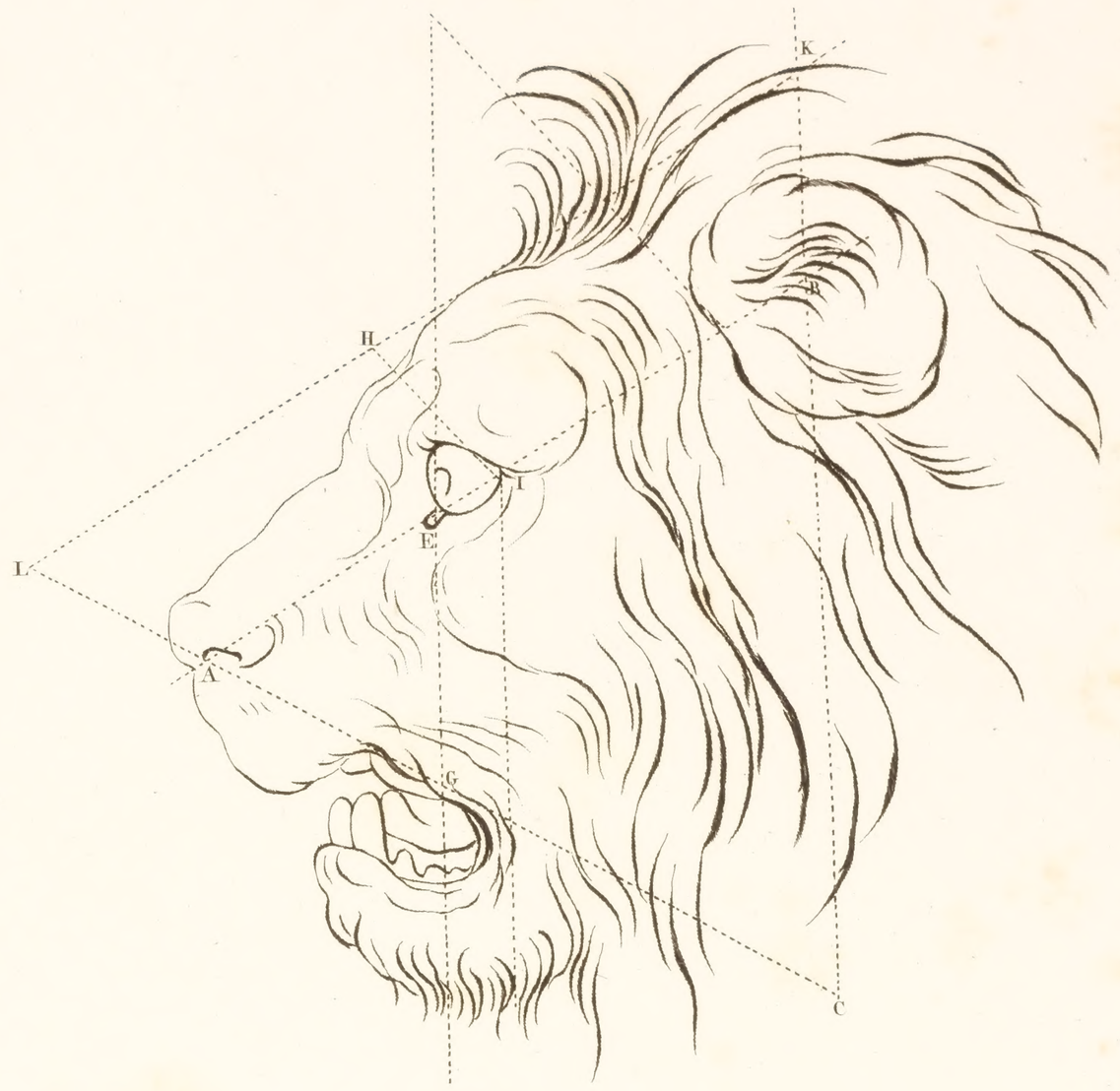
K
B
H
I
E
L
A
G
C

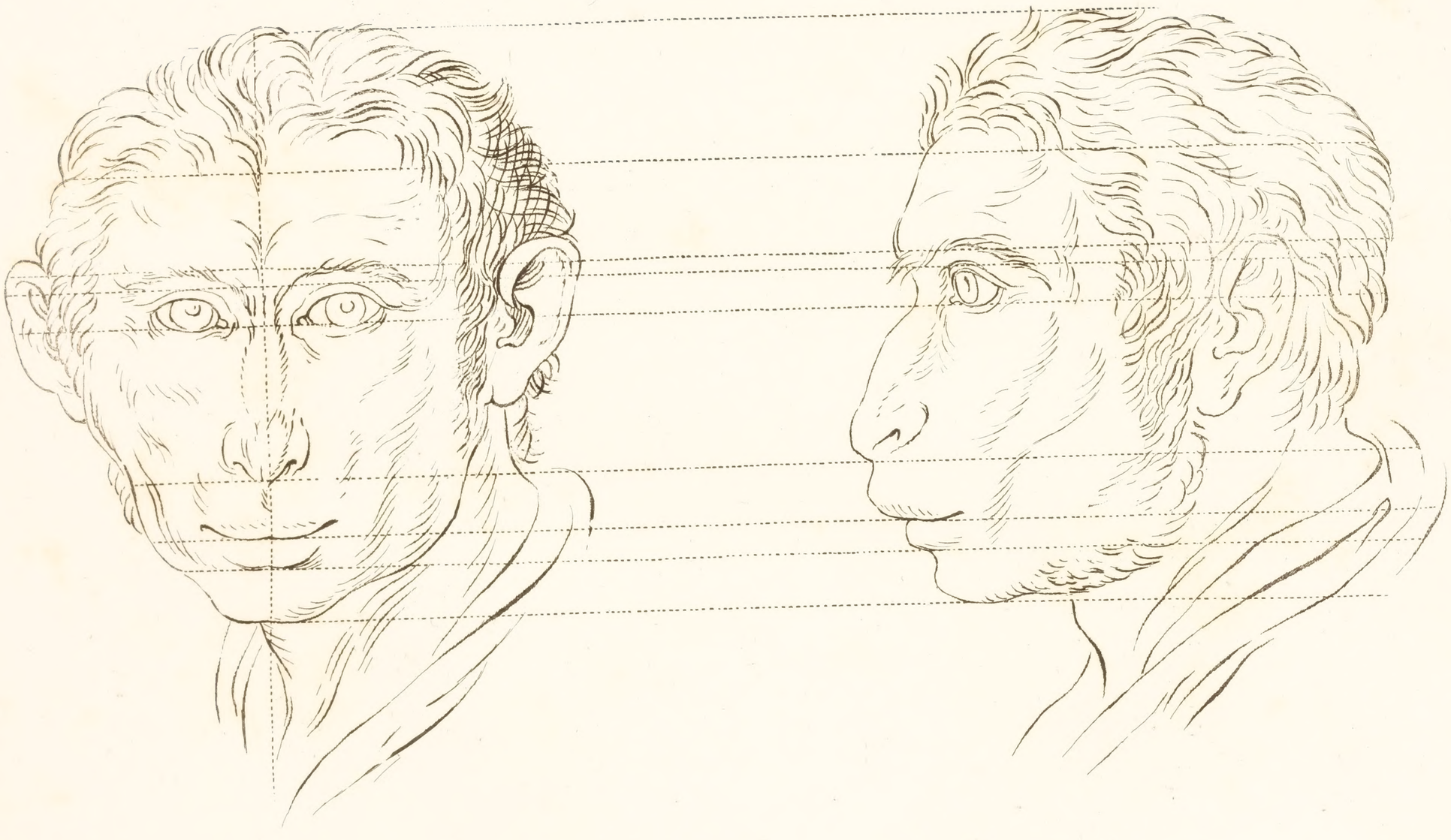

14. A.

14. B.

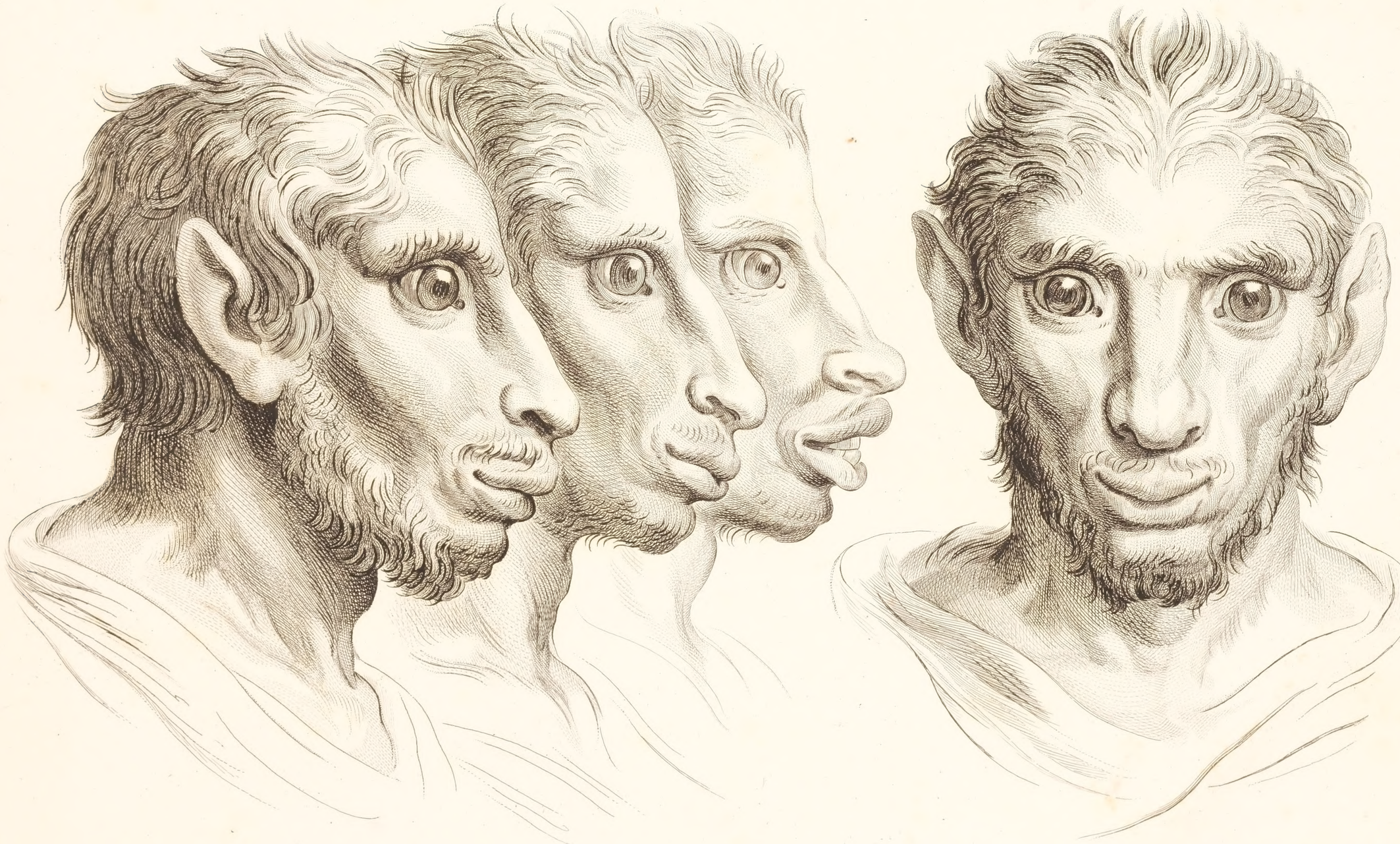

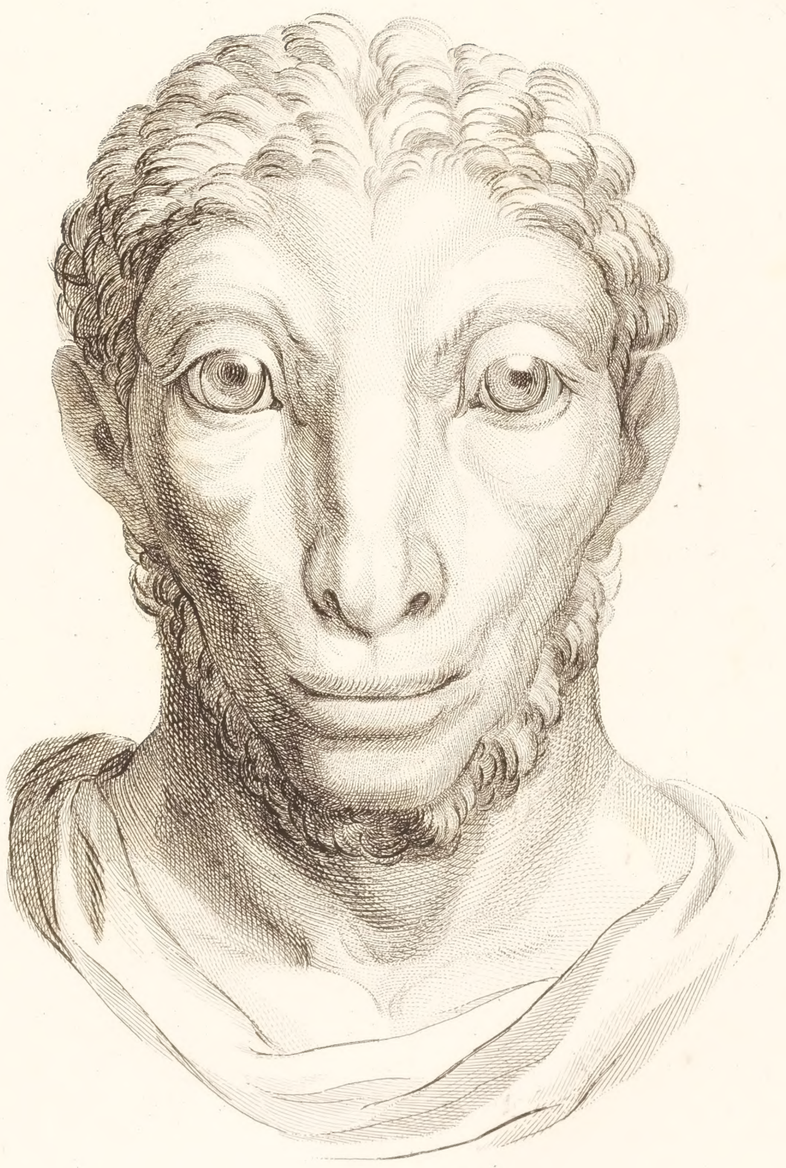

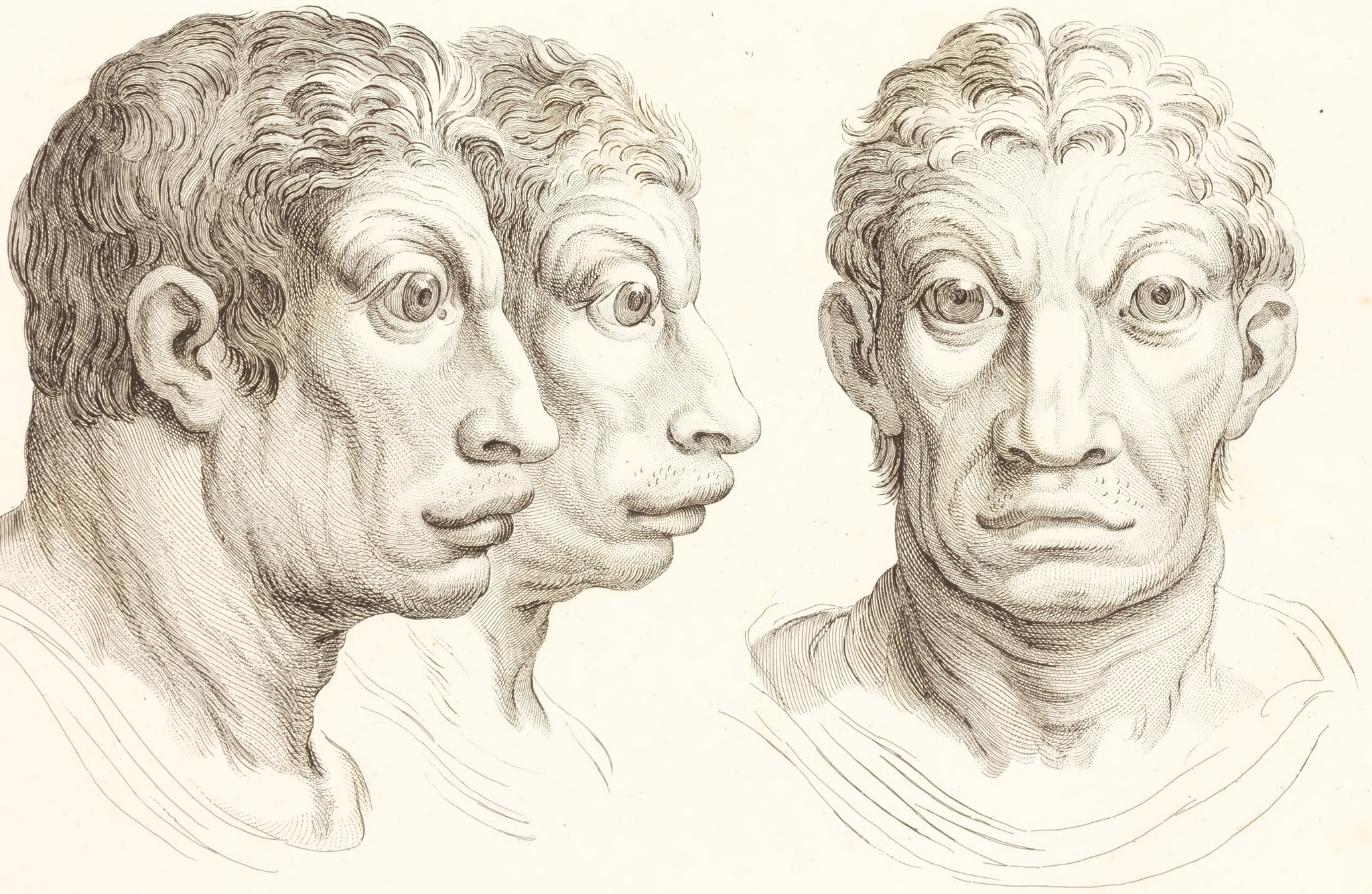

17. A.

17. B.

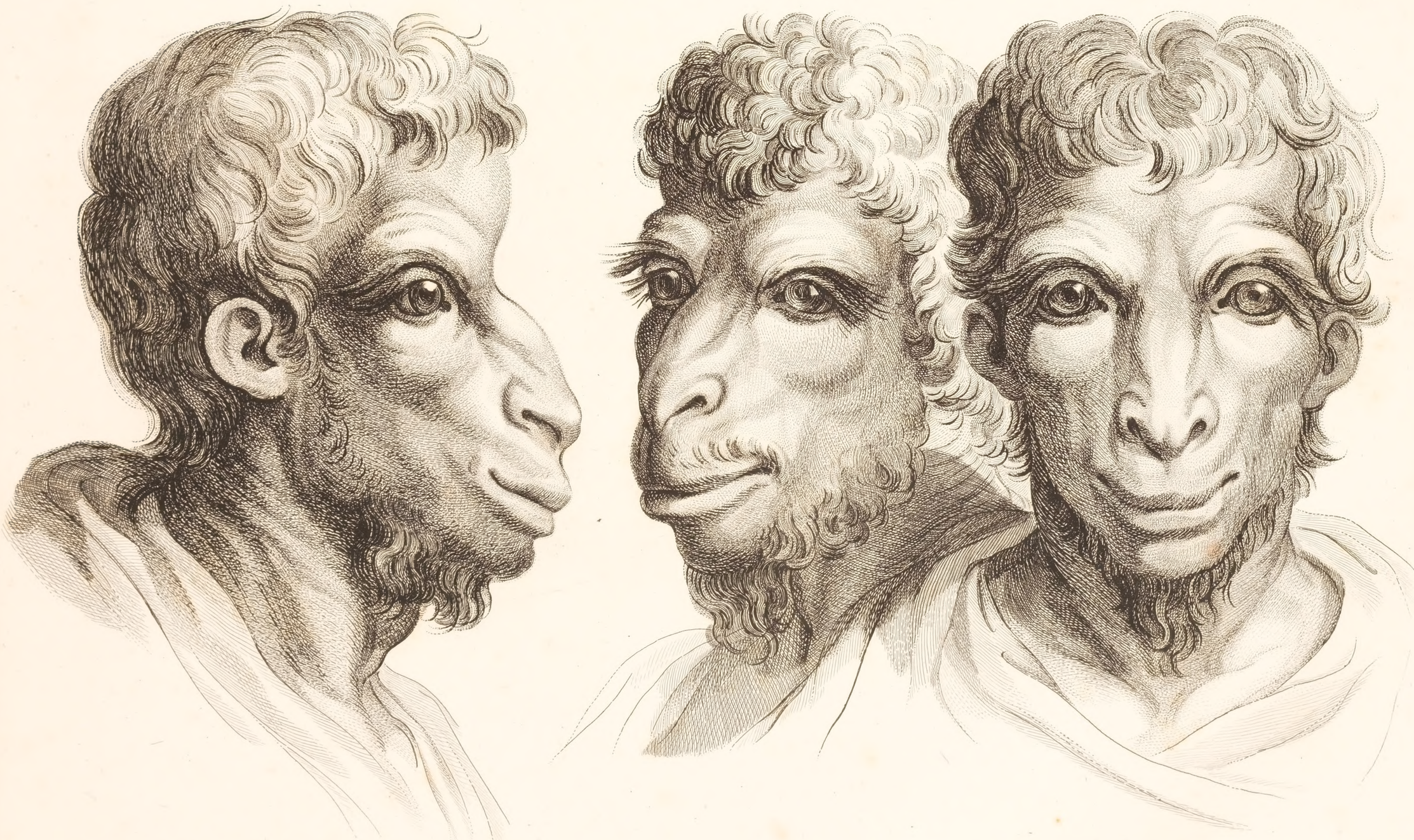

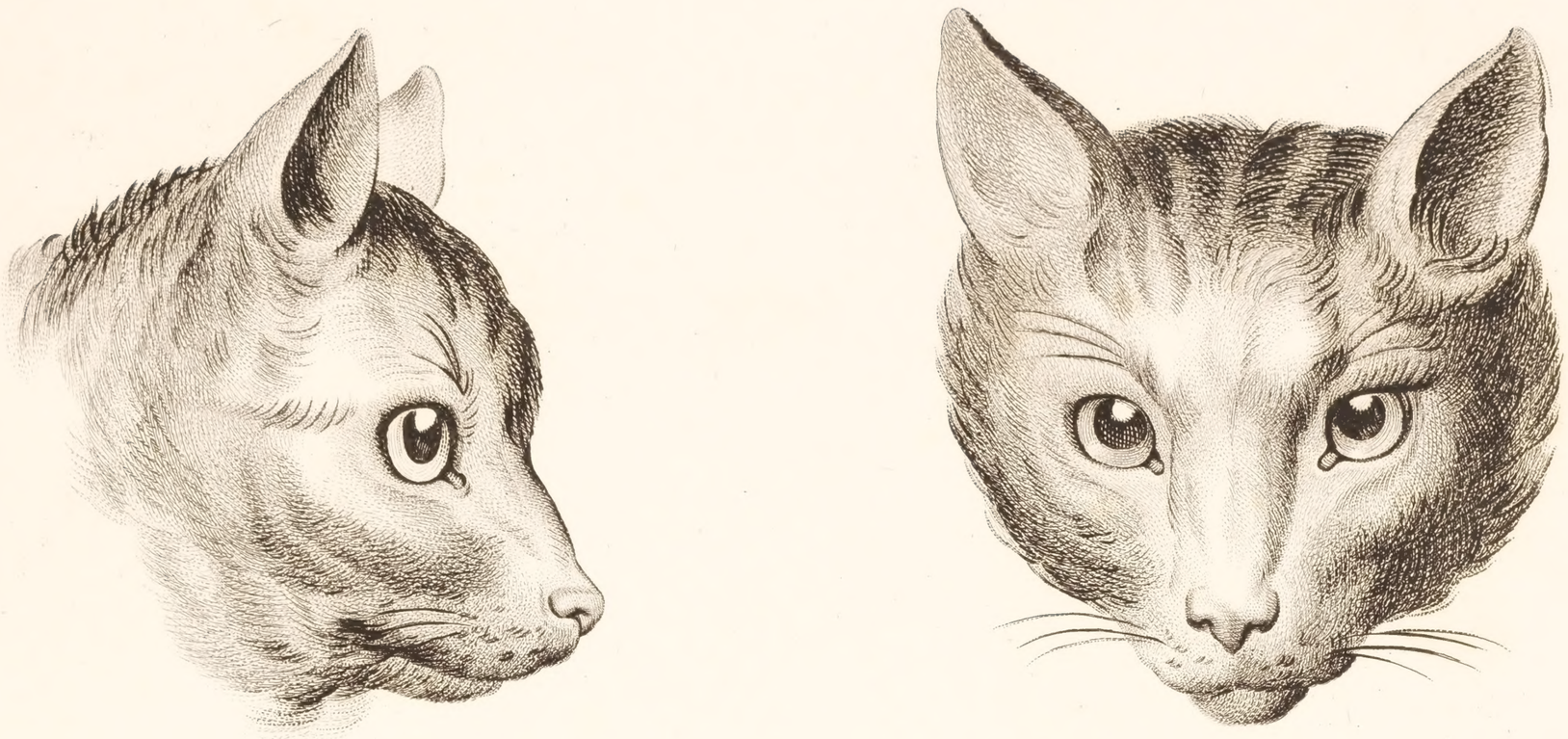

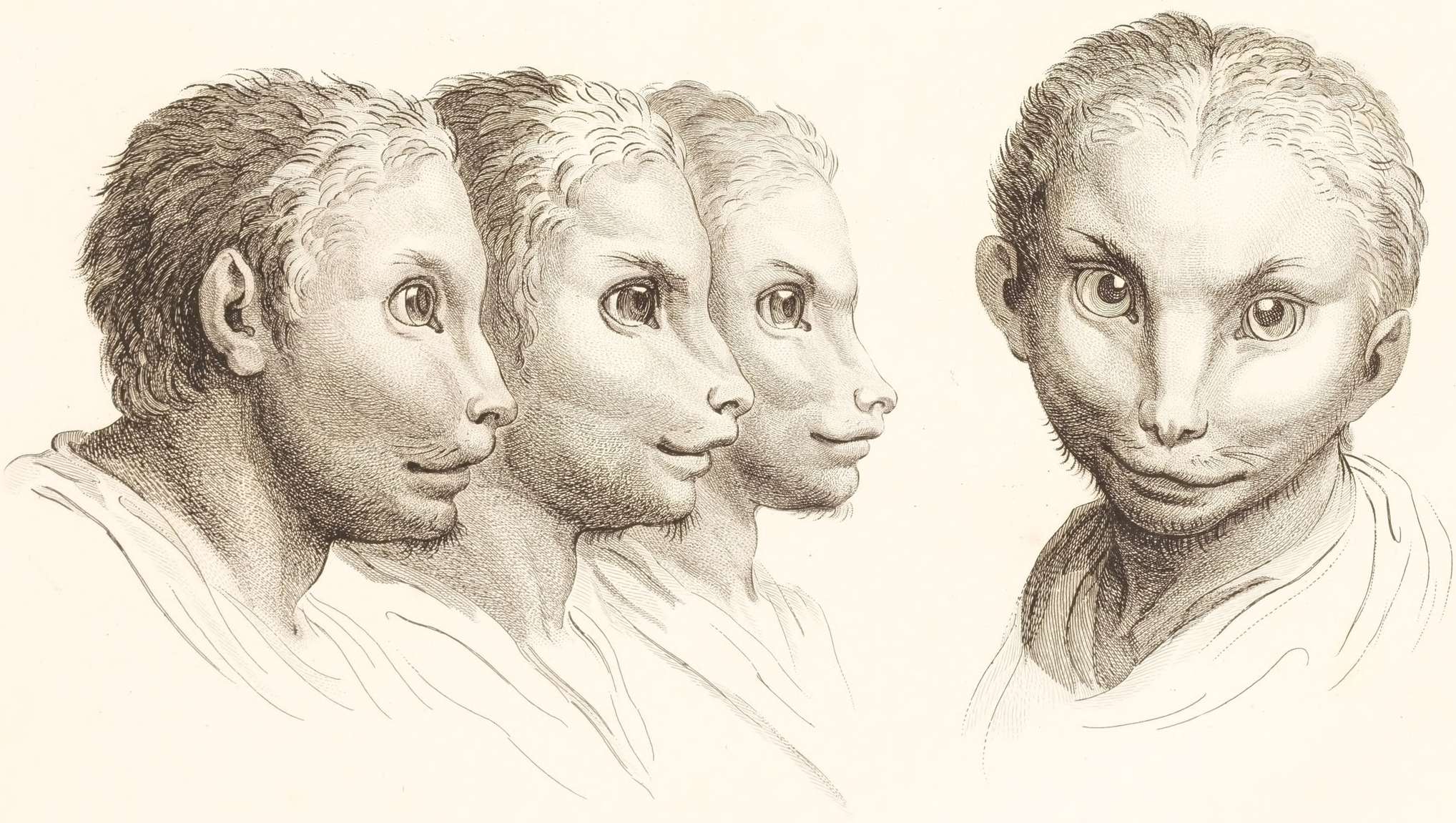

19. A.

19. B.

20. A.

20. B.

21. A.

21. B.

22. A.

22. B.

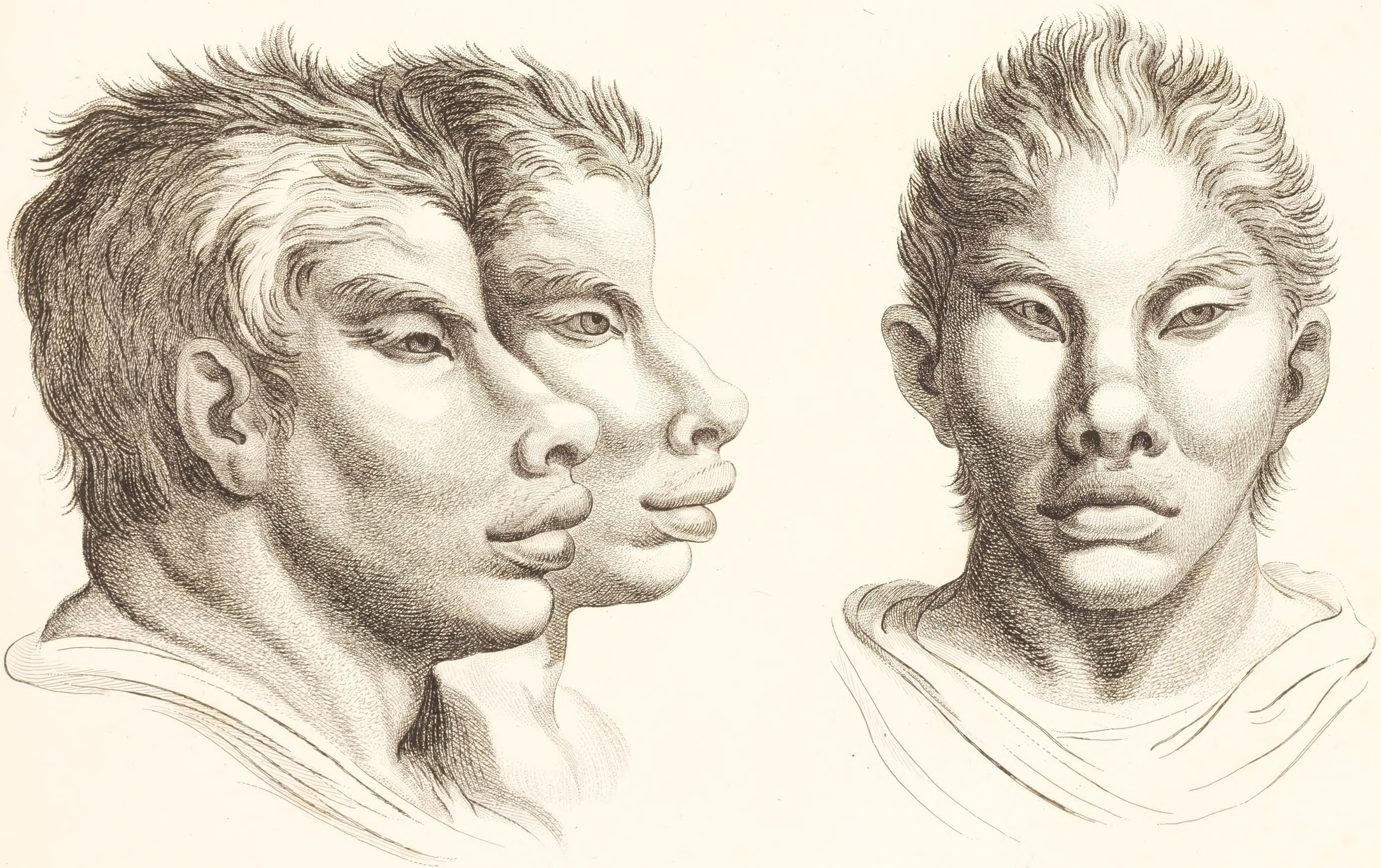

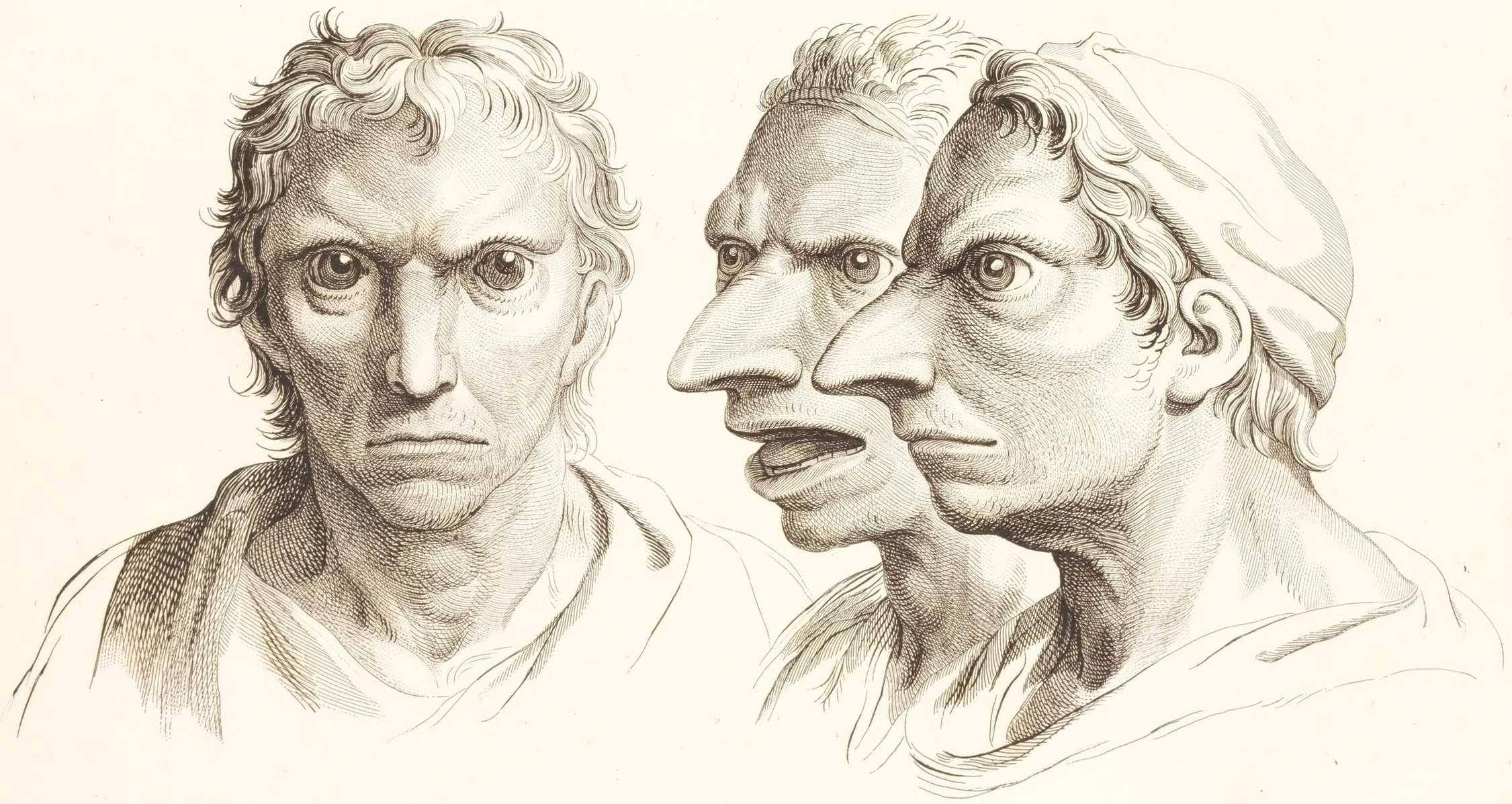

24. A.

24. B.

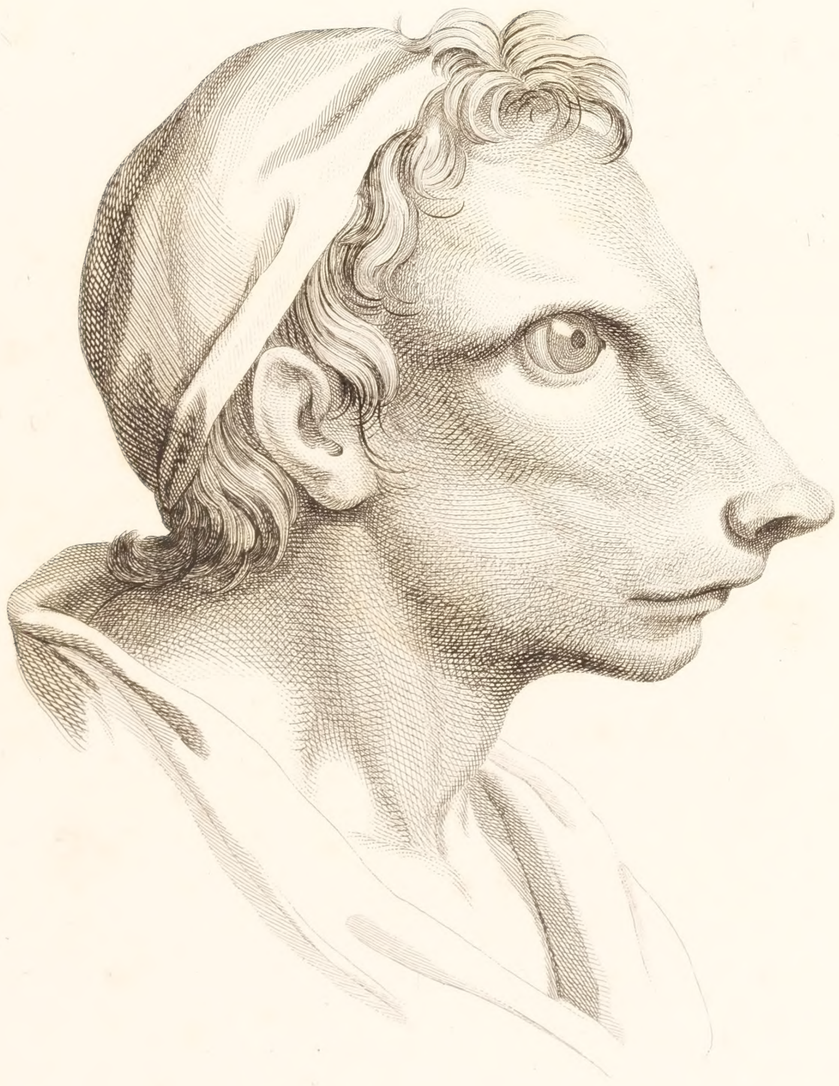

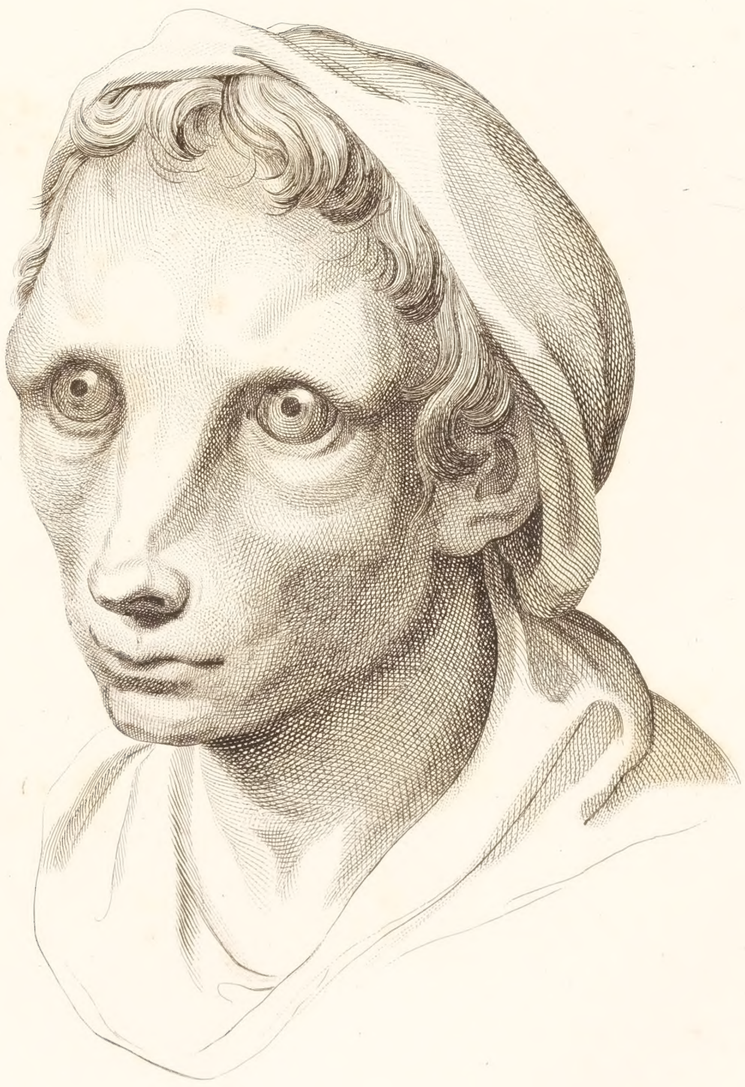

25. A.

25. B.

26. A.

26. B.

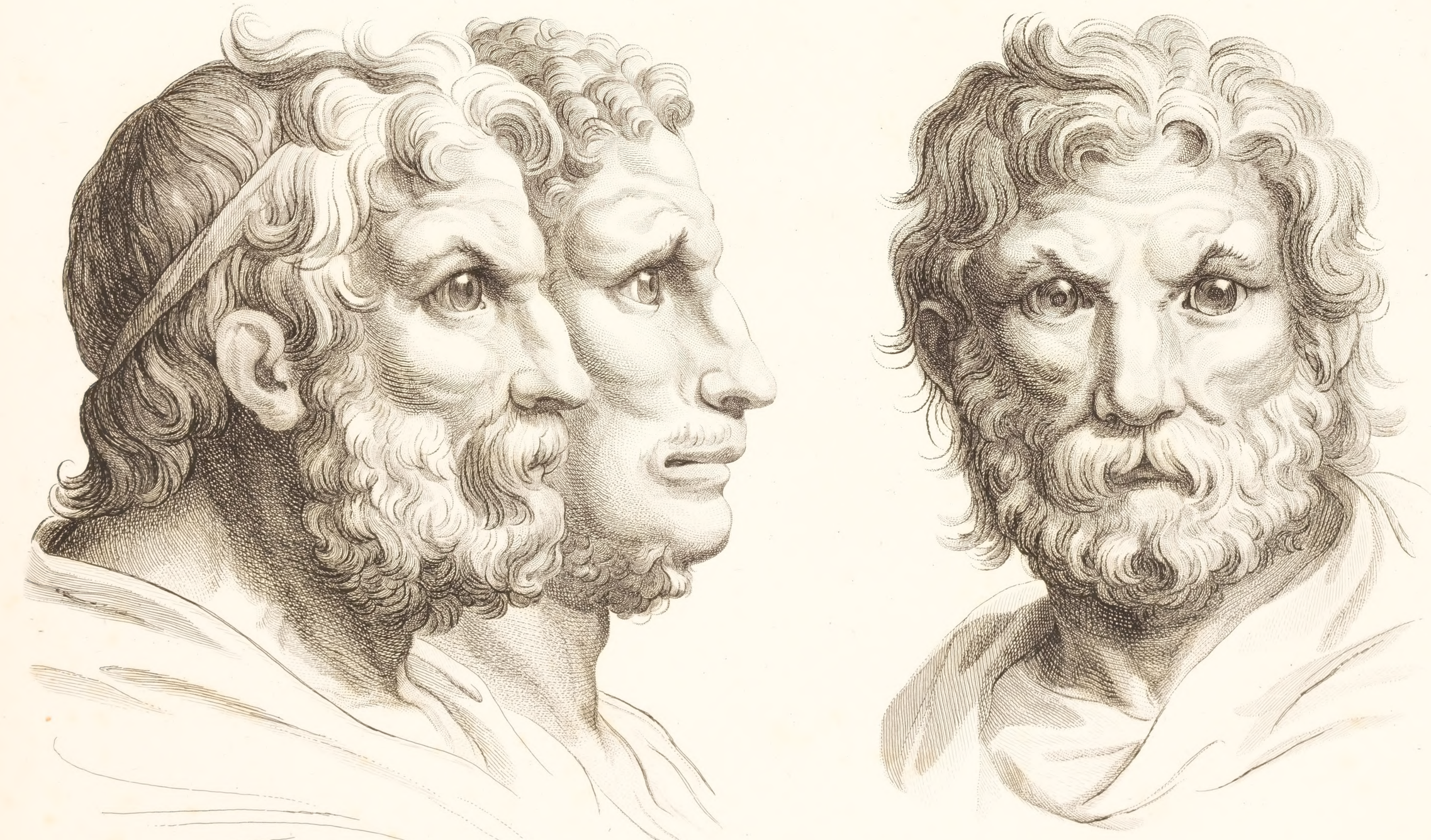

28. A.

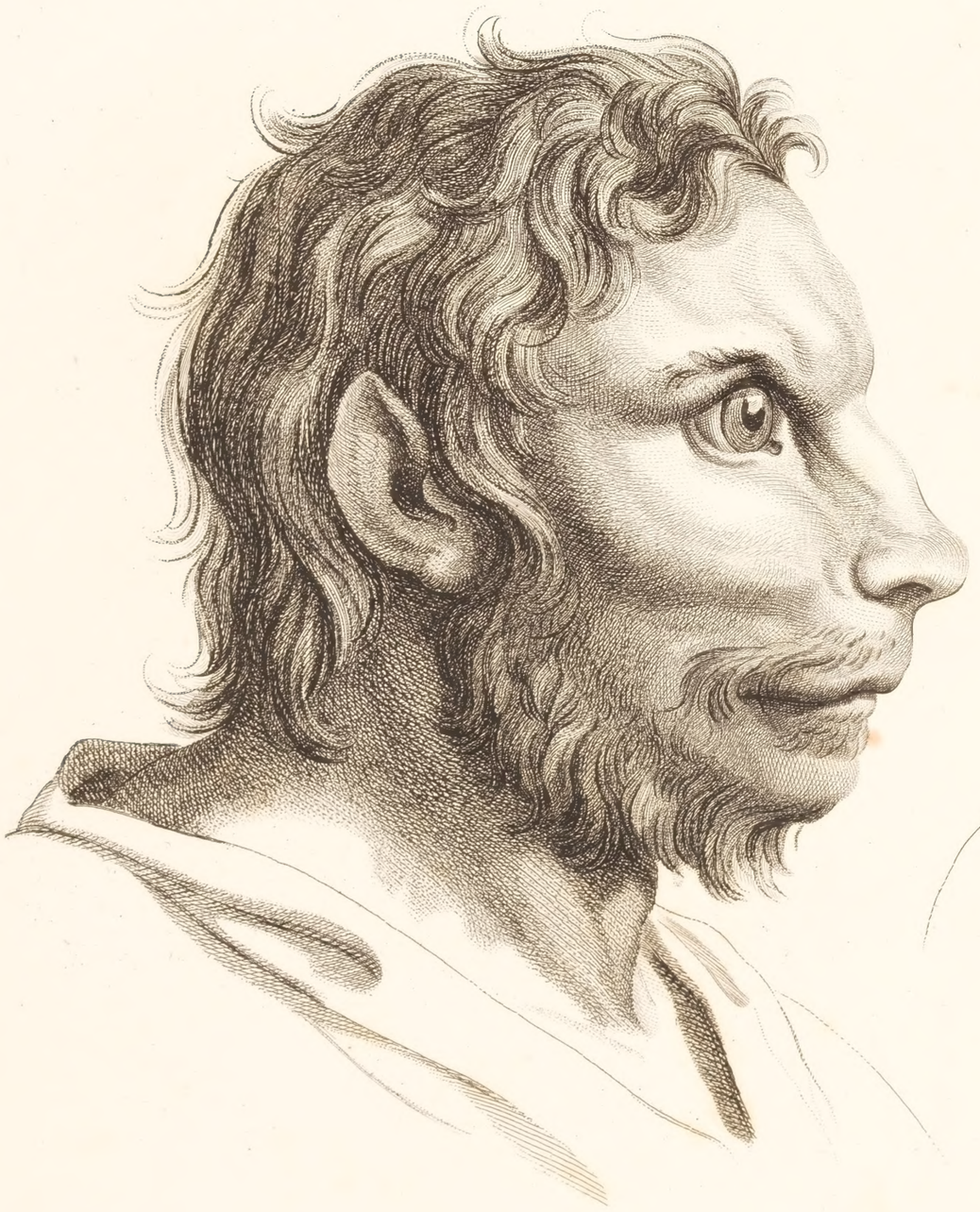

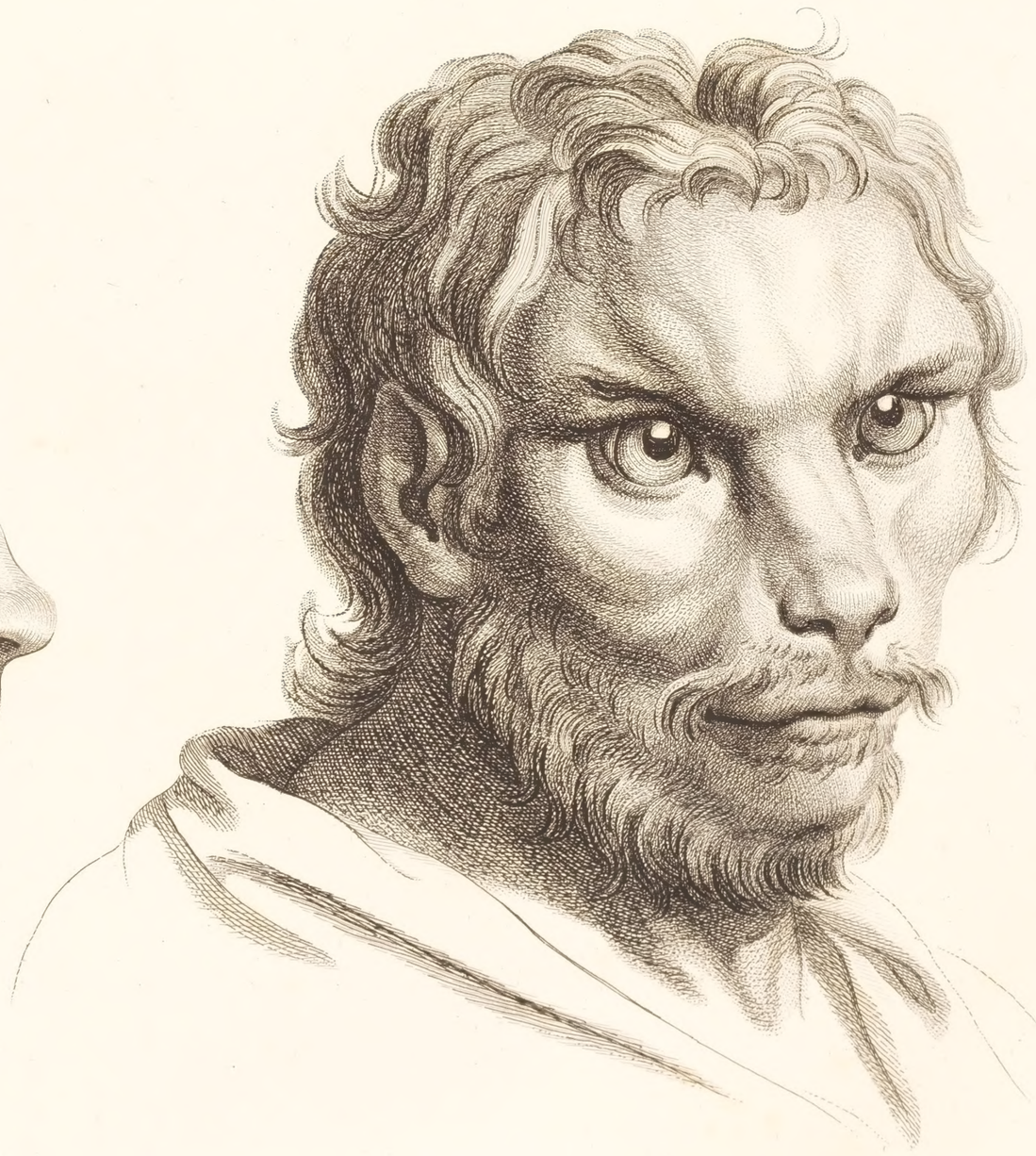

29. A.

29. B.

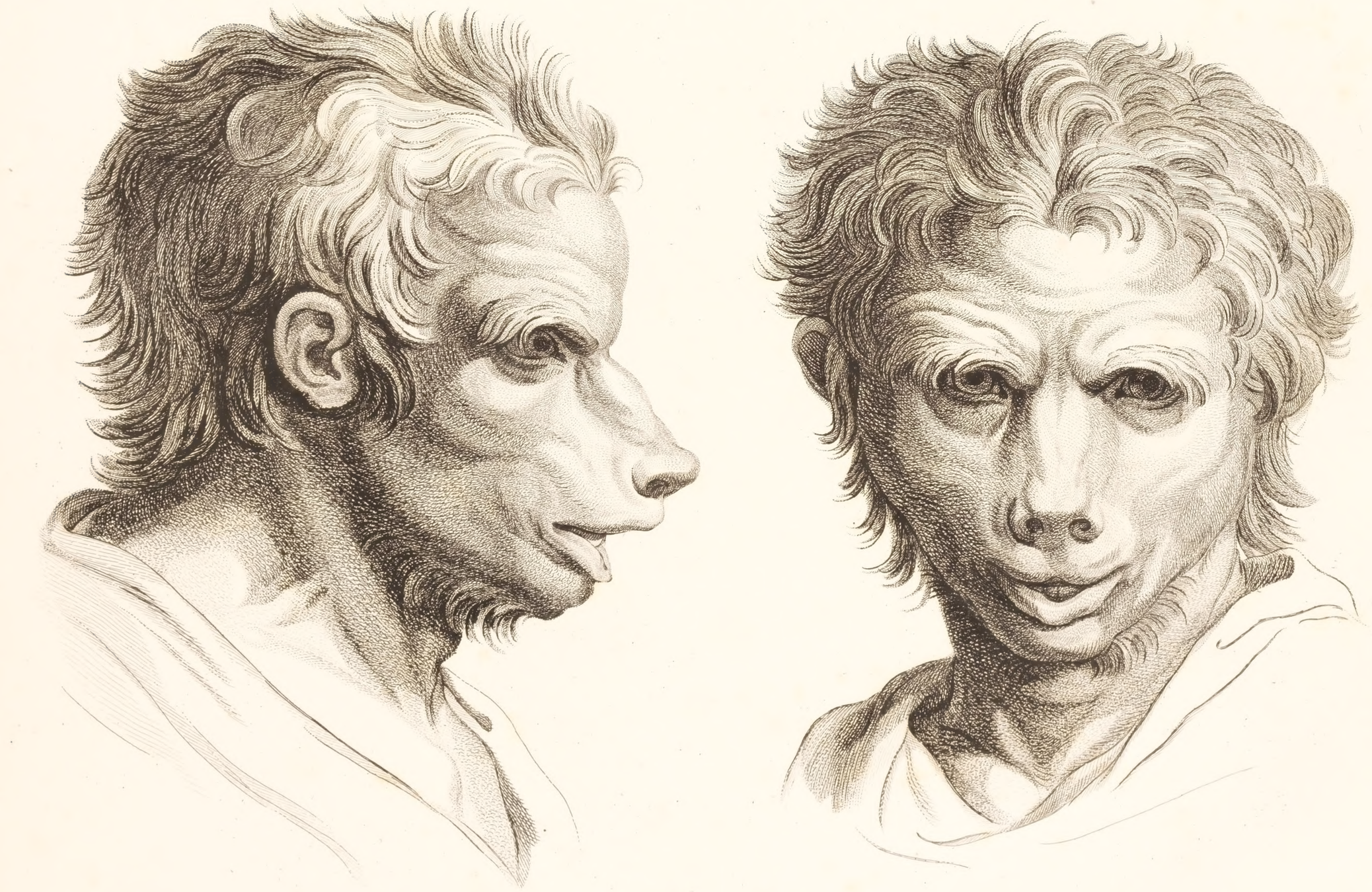

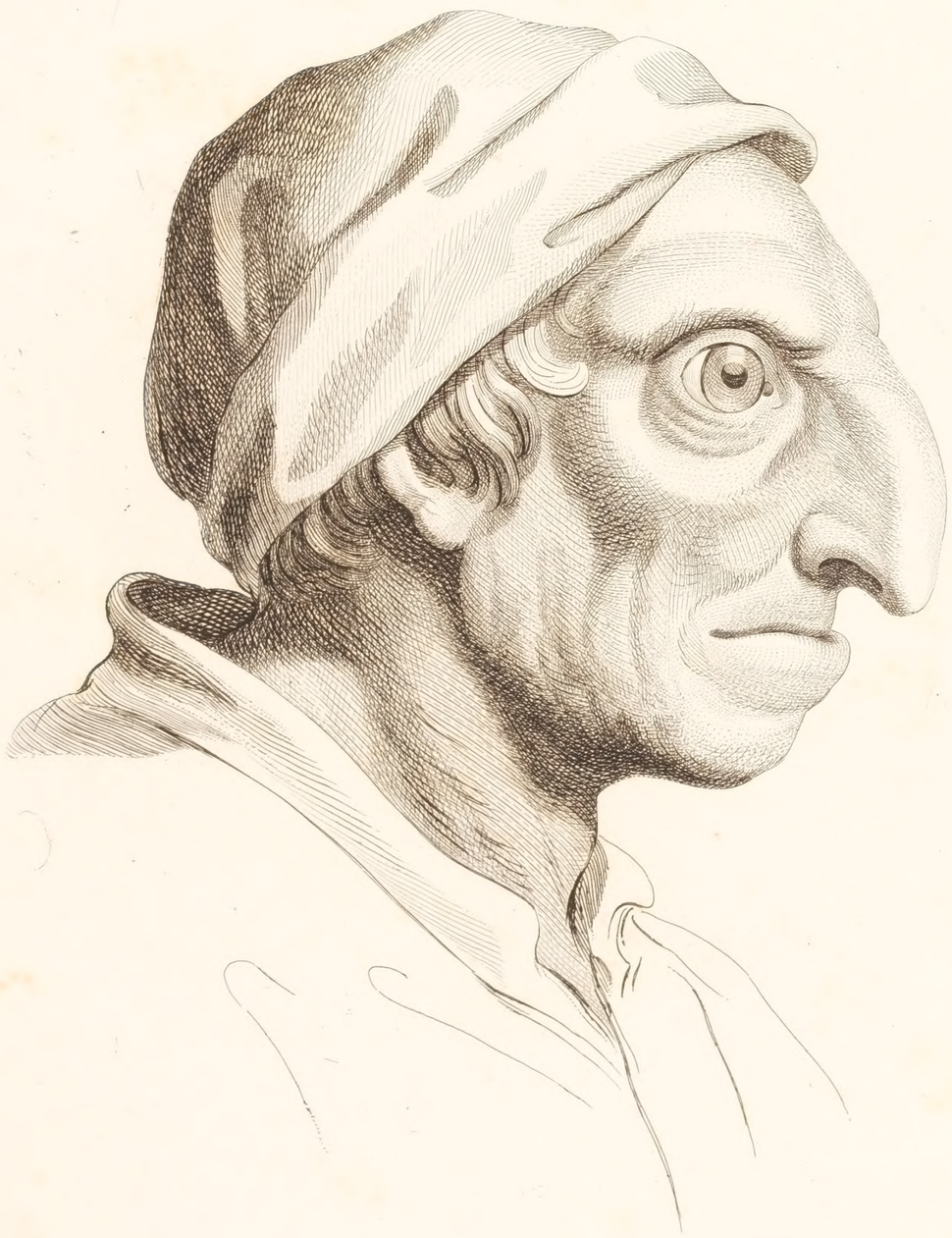

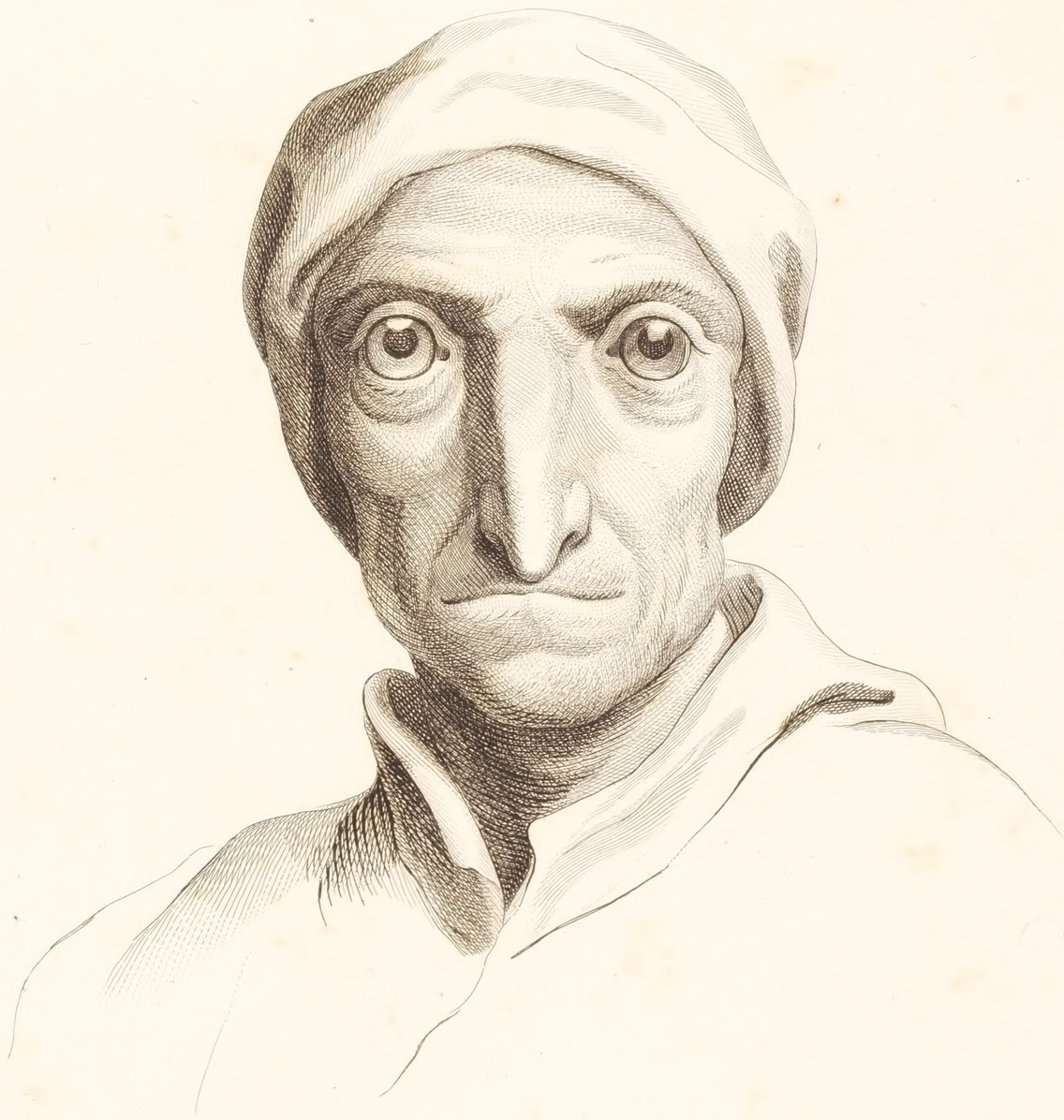

32. A.

32. B.

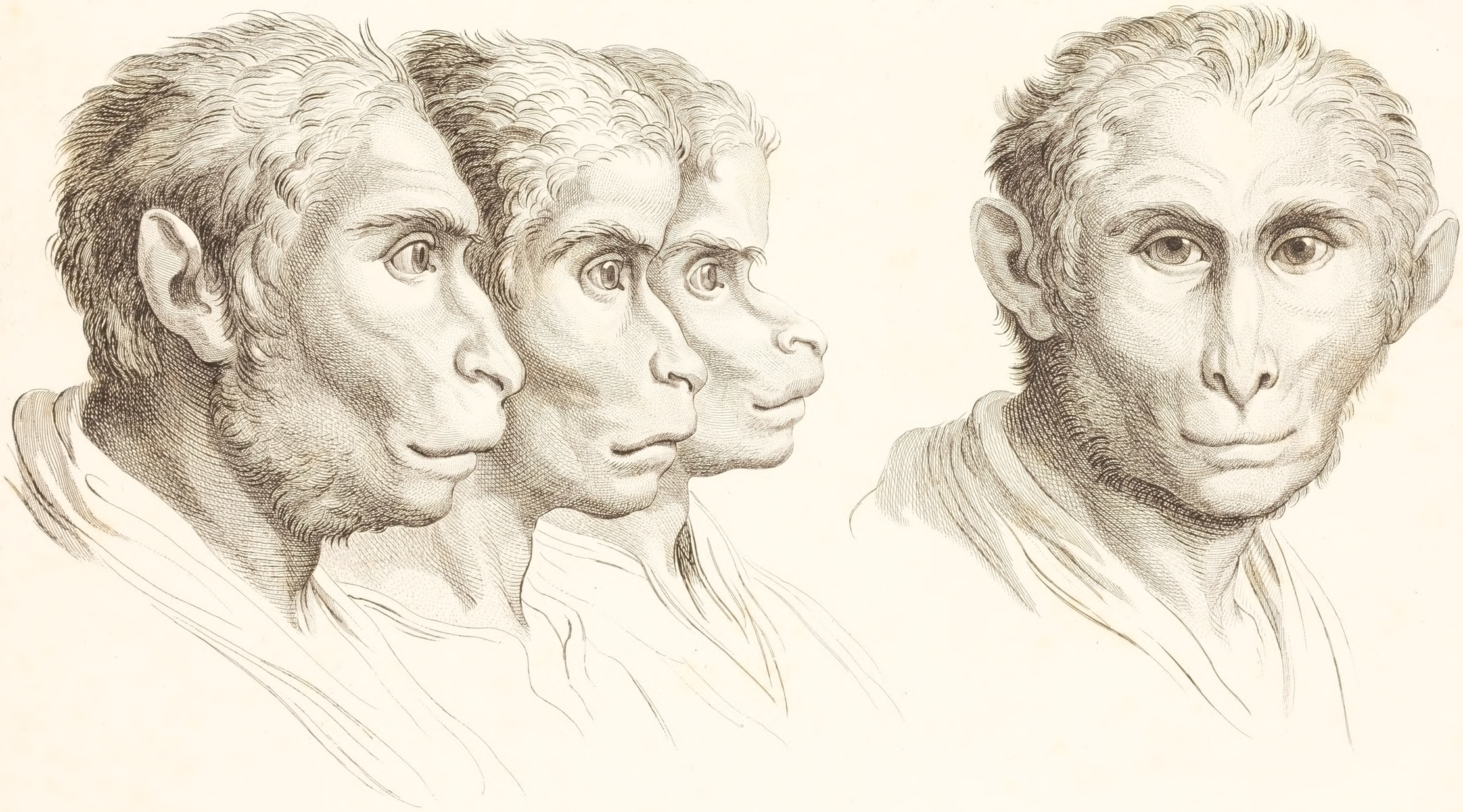

A

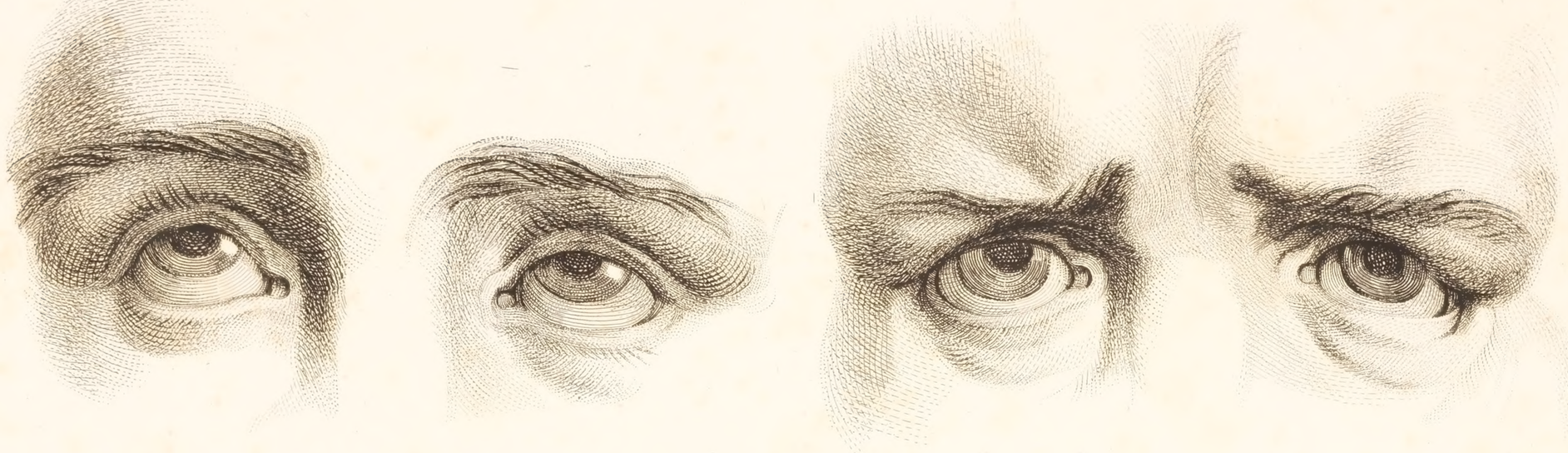

B

C

D

E

F

G

H

I

K

L

M